ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° 6.

Première Année. - Tome II. - Novemb. et Décemb. 1820.

SUITE DES RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE .
MAGNÉTISME ANIMAL CHEZ LES ANCIENS.

Des Imposteurs et des fausses Reliques: Les prétendus miracles de ces Imposteurs n'étaient que des cures magnétiques.

Pendant plusieurs siècles le Magnétisme est resté inconnu ou dénaturé, car tantôt on prenait ses effets pour des miracles, et tantôt pour l'œuvre des démons, suivant l'habit de ceux qui l'exerçaient; c'est ce qui a eu lieu positivement en France, vers le cinquième siècle et jusque dans le moyen âge. Combien de guérisons ont été regardées comme le Amia, Tom. II. Novemb. et Déc. 1840, Nº 6. 14

Digitized by Google

des miracles, parce qu'elles étaient opérées par le simple toucher, ou par la simple imposition des mains de ces personnages vertueux que l'Eglise a placés au nombre des bienheureux! Combien également d'autres cures n'ont été considérées que comme les œuvres du démon, parce que ceux qui les procuraient n'étaient revêtus que des livrées du siècle!

Nous allons plus loin aujourd'hui, et . nous disons: Combien d'imposteurs n'ont-ils pas abusé de la crédulité des peuples, pour, à l'aide de guérisons magnétiques, se faire passer pour des saints! Ou combien de fois cette crédulité ne s'est-elle pas exaltée d'elle-même, à l'occasion d'objets qui ne présentaient ni sainteté ni imposture, et qui auraient excité l'horreur et l'indignation, s'ils eussent été connus! Le peuple se crée souvent des objets de vénération et de culte, qui ne meritent rien moins que cela. On est tout étonné quand on est désabusé; et cependant les guérisons merveilleuses et les prétendus miracles ne se sont pas moins opérés dans l'intervalle. Pourquoi? parce que le Magnétisme, quoiqu'inaperçu, agissait encore et produisait ces cures extraordinaires.

Nous allons en donner quelques exemples:

"Un bûcheron du territoire de Bourges
" (c'est Grégoire de Tours qui parle)
" étant entré dans une forêt pour y couper
" du hois, voila que tout à coup il est en" vironné d'un essaim d'abeilles et
" couvert de leurs piqures, ce qui le
" rendit fou ou comme fou pendant
deux ans. " Grégoire de Tours fait remarquer ce fait comme un premier trait de
la malice du diable (1).

» Après cet événement, le bûcheron
» ayant traversé les villes voisines, il se
» rendit dans la province d'Arles, et là,
» revêtu de peaux, comme un ermite,
» il se livrait à la prière; mais pour le
» tromper, le démon lui transmit la fa» culté de deviner. Ad quem induen» dum pars adversa divinandi et tribuit

^{(1) «} Quâ de causa per biennium amens est habi-» tus. Unde intelligi datur diabolicæ emissionis » fuisse nequitiam. » Greg. Tur., Histor. Franc., ib. 10, cap. 25.

» facultatem. (Grég. de Tours, ibid.) » Bientôt il quitte la province d'Arles » et s'avance dans le Gévaudan. Là, il » se livre tout-à-fait à l'orgueil; il ne » craint pas de se déclarer le Christ. Il » prend avec lui pour sœur une femme » qu'il fait appeler Marie. Le petaple se » portait en foule auprès de lui, et lui » présentait les malades et les infirmes; » il les guérissait en les touchant. Con-» fluebat ad eum multitudo populi » exhibens infirmos, quos contingens » sanitati reddebat. (Greg. Turon., » ibidem.) On lui donnait de l'or, de » l'argent, des vêtemens : il en saisait des » aumônes aux pauvres, se prosternant » par terre et priant sans cesse avec » cette femme. Ensuite se levant, il se » faisait adorer de nouveau par ceux qui » l'environnaient. Il prédisait l'avenir, » il annonçait aux uns des maladies, aux autres des pertes, et qu'il y en aurait » bien peu de sauvés. Il faisait tout cela, dit Grégoire de Tours, par des arts r diaboliques, et par je ne sais quels » prestiges. Prædicebat futura et quin busdam morbos, quibusdam damna

Digitized by Google

» provenire denuntiabat, paucis salu-

» tem futuram. Sed hæc omnia diabo-

» licis artibus et præstigiis nescio qui-

» bus agebat. (Ibidem.) Il séduisait une

» grande quantité de peuple, et non-seu-

» lement des gens de la campagne, mais

» même des Ecclésiastiques. »

Cet homme ne se bornant pas à des guérisons ou à des prédications, et s'étant aussi livré au brigandage, Aurélius, évêque du Puy, le fit tuer par surprise (1).

Ce n'est pas le seul homicide, ni les seuls actes arbitraires et cruels qu'on puisse reprocher à des ministres du culte religieux. Lorsque ceux-ci sont animes par un esprit de parti, et exaltés par un zèle trop ardent, non-seulement ils permettent le

⁽¹⁾ L'accusation vague de brigandage contre ce bûcheron ne peut justifier l'assassinat dont il fut la victime. L'Evêque qui fit tuer ce malheureux par surprise, se croyait apparemment autorisé de s'en défaire, parce que cet imposteur voulait singer les miracles de Jésus-Christ. Il y était en effet parvenu, jusqu'à un certain point, par des procédés naturels, quoiqu'extraordinaires, mais que l'ignorance taxait de magie: du reste, les désordres qui avaient pu en résulter étaient du ressort de l'autorité civile. C'était donc à l'autorité civile que l'Evêque aurait dû s'adresser pour obtenir la punition du bûcheron, dont la folie était d'ailleurs bien manifeste.

Alors toute la multitude qui l'accompagnait se dispersa. A l'égard de Marie, étant livrée au supplice, elle découvrit tous les prestiges et toutes les illusions qu'il employait.

crime, quand ils le croient utile et nécessaire aux intérêts de la religion; mais encore ils l'ordonnent au nom de Dieu. Je pourrais citer plusieurs théologiens qui, pour justifier ce principe anti-social et contraire à la morale chrétienne, se prévalent de l'exemple de Judità, qui coupa la tête à Holopherne. Ils invoquent, comme une autorité légitime, l'acte infâme de cette impudique, qui, pour se rendre utile au peuple de Dieu, se souilla de deux crimes à-la-fois, celui de la prostitution et celui de l'homicide: que dis-je? de l'assassinat-prémédité d'Holopheme, auquel elle était venue se prostituer.

Saint Cyrille, d'Alexandrie, s'attira aussi de grands reproches pour avoir suivi ce principe suneste, que le crime est permis lorsqu'il est utile à la religion; car il favorisa les fanatiques qui assassinèrent la belle Hypacie, et il employa lui-même la violence, sans attendre la justice du magistrat. Sa conduite séditieuse a été dévoilés ci-dessus, pag. 39.

C'est d'après ce même principe qu'un prêtre d'Asie se rendit coupable du crime d'homicide volontaire. Il pénétra dans l'habitation d'Alexis (dit le Faux), qui se faisait passer pour le fils de l'empereur Manuel Comnènes, et il le poignarda, attendu que la troupe commandée par cet imposteur, et composée de soldats, la plupart musulmans, dévastait les

Que cet homme fût un imposteur, on l'accordera volontiers: annoncer, comme il le faisait, qu'il était le Christ, vouloir qu'on appelât du nom de Marie la femme qui l'accompagnait; exiger qu'on

églises des chrétiens. Si on voulait recueillir l'histoire des crimes du fanatisme religieux, on en remplirait de nombreux volumes.

On ne doit pas oublier que c'est envore d'après ce principe que la doctrine horrible des régicides a été prêchée et soutenue publiquement. Elle a été mise en exécution, principalement par les Jésuites, par leur trop fameuse Société religieuse, dont on a vu expirer sur l'échafaud plus d'un martyr, fauteur de cet exécrable principe. Ce principe, cependant, a trouvé des apologistes parmi les moines, les prêtres, les évêques, et à Rome même, où l'assassinat du grand Henri IV, l'un des meilleurs de nos Rois, fut approuvé.

Si les ministres du culte religieux, qui adoptent un pareil principe, prétendent au privilége exclusif d'enseigner la morale chrétienne, ce n'est pas toujours pour la pratiquer, c'est pour se rendre plus respectables, plus nécessaires, pour mieux séduire le peuple, pour tromper les gouvernemens, et en obtenir plus d'argent. De pareils hommes doivent toujours inspirer de la défiance, car ils seraient tous susceptibles, lorsque l'occasion s'en présenterait, de se laisser régir par des principes injustes, violens, séditieux, et qui ne tendent qu'à modifier, ou plutôt à anéantir la morale évangélique.

Baron d'Hénin de Cuvillers.

se prosternat devant lui et devant elle pour les adorer, c'était le comble de l'imposture, si ce n'était pas l'excès de la folie; mais l'événement qui lui arriva, lorsque, pénétrant dans l'épaisseur de la forêt, il fut assaille par un essaim d'abeilles, n'a certainement rien que de très-naturel, et dont on n'ait des exemples fréquens. Que les piqures venimeuses de ces animaux l'ayent rendu fou ou malade pendant deux ans, il n'y a encore rien d'étonnant, car elles auraient pu lui occasionner la mort, par la grande quantité de piqures et l'inflammation qui pouvait s'ensuivre.

Nous lisons dans le journal complémentaire des Sciences Médicales (mars 1821), que les piqûres des abeilles peuvent même donner la mort à un cheval, lorsqu'elles sont assez multipliées. Suivant le même journal, on en a eu dernièrement un nouvel exemple à Schmoegelsdorf, non loin de Treuenbritzen (page 79).

Il fut donc très-heureux pour le moment d'en être quitte pour cette aliénation mentale; mais rappelons-nous aussi que souvent la faculté de prédire l'avenir accompagne l'aliénation mentale sans aucune intervention du diable.

Il n'est donc pas besoin de supposer que ce fut le diable qui donna à notre bûcheron la faculté de deviner. Rappelons-nous, en outre, que cette exaltation du cerveau entraîne ordinairement un grand développement de la vertu magnétique, et que ce sont principalement ceux qui sont dans cet état d'exaltation qui ont le pouvoir de guérir ou de soulager par le simple toucher.

Tout ce que nous voyons donc au-delà, dans les actes et gestes de cet enthousiaste, n'était qu'imposture, ou brigandage, ou folie.

Que veut donc dire Grégoire de Tours, lorsqu'il parle de prestiges et d'illusions qui furent révélés par Marie? « Omnia » phantasmata ejus ac præstigias pu-» blicavit. » Ibid.

Il est possible que cet imposteur, pour se faire croire un dieu, employât des fantômes et des moyens d'illusion; mais cela ne peut s'entendre des guérisons ou des prédictions. Car, on le demande, quel fantôme, quel prestige peut-il y avoir dans une guérison ou dans une prédiction? Peut-on persuader à quelqu'un qu'il est guéri, quand il ne l'est pas? qu'une guérison qui a été vue par tout un peuple ne soit qu'une illusion? Peut-on dire qu'une prédiction qui s'est effectuée n'ait pas été effectuée ou ne soit pas une prédiction? Certes, ce n'est pas sur des faits de cette nature qu'il peut y avoir des illusions, des prestiges, et qu'on peut en imposer à tout un peuple.

Le peuple, au contraire, était tellement convaincu de la vérité des faits, que Grégoire de Tours nous assure qu'on ne put faire revenir de leur, erreur la plupart des partisans de cet imposteur, ce qu'il attribue encore à quelque circonvention diabolique. Nam homines illi quos ad se credendum diabolica, circumventione turbaverat, nunquam ad sensum integrum sunt regressi.

Disons donc que Grégoire de Tours ne conteste pas les faits, mais qu'il veut seulement faire croire qu'ils n'ont eu lieu que par le pouvoir du diable, et c'est dans ce sens qu'il les qualifie de prestiges. Mais où est la preuve que

c'était par le pouvoir du diable? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y eut des guérisons merveilleuses; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles farent procurées par un imposteur bien avéré; ce qu'il y a de certain, c'est que le peuple les regarda comme de vrais miracles, et que Grégoire de Tours les eût regardées luimême comme tels, si l'auteur n'eût pas été un véritable brigand. Ainsi, dans le système de Grégoire de Tours, les miracles par eux-mêmes ne sont rien, il faut les juger par le mérite de la personne; et comme peu de gens sont dans le cas de faire cette distinction, il suit que pour la plupart tout est miracle, tandis que pour les magnétiseurs ces choses sont naturelles; et la cure n'en a pas moins lieu, quelle que soit la personne en elle-même.

. Grégoire de Tours nous fournit un second exemple de guérison magnétique par le simple toucher, de la part d'un particulier, qu'il ne donne pas tout-à-fait pour un imposteur, mais pour un religieux indocile, qui, à la sollicitation

du démon, aurait abandonné la vie solitaire.

« Un diacre, appelé Secundellus, se » retira dans une île du territoire de » Nantes, avec un autre saint personnage » appelé Friardus, pour y mener la vie » ermitique. Secundellus eut une vision » la nuit, qui lui présentait l'apparence » de Jésus-Christ. Le Seigneur lui di-» sait : Je suis le Christ que tu pries » tous les jours. Tu es parvenu à la sain-» telé, j'ai écrit ton nom dans le livre de » vie avec mes autres saints. Sors actuel-» ment de ton île et va faire des guéri-» sons parmi le peuple. Secundellus, » séduit par ces illusions, sortit de l'île » sans en rien dire à son compagnon. » Cependant, lorsqu'il imposait les mains » sur les infirmes au nom de Jésus-» Christ, ils étaient guéris. Tamen cùm » infirmis in nomine Christi manus im-» poneret, sanabantur. (Gregor. Turon., » Vitæ Patrum, cap. 10.) Après beau-» coup de temps il retourna dans l'île, » tout glorieux des cures nombreuses » qu'il avait faites; mais il fut mal ac» cueilli de son compagnon, qui lui sit » connaître qu'il avait été la dupe du » tentateur. » (Gregor. Turon., ibid.)

Nous n'examinerons pas s'il y a eu vision ou non, ou si ce ne fut que l'effet d'une imagination frappée. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir s'il guérit, ou non, les malades par l'imposition des mains. Or, Grégoire de Tours atteste le fait ; il paraît même qu'il opéra beaucoup de guérisons, car ce ne sut qu'après un assez long temps qu'il retourna dans l'île, post multum tempus, et lui-même se glerifiait d'en avoir fait beaucoup, et virtutes multas in populis feci. Il est bien évident que l'imposition des mains n'opérait ici que magnétiquement; que les guérisons n'étajent que l'effet du ponvoir magnétique qui se trouvait ici dans son maximum, et par la confiance du magnétiseur, et par celle du peuple; car on ne peut pas dire que ces guérisons vinssent de Dieu, puisque Secundellus était en faute et suivait une impulsion fallacieuse de son amour-propre; et on ne peut pas dire non plus qu'elles vinssent du démon, parce qu'elles se faisaient au nom même de Dieu, et que le démon est l'ennemi des hommes, et non pas un génie sauveur et bienfaisant. Il est donc évident que les cures de Secundellus n'étaient ni des miracles, ni des prestiges, mais des guérisons purement naturelles. Ces cures, cependant, étant réelles, laissaient à ceux qui les avaient ressenties la persuasion que c'était des miracles, quoique Secundellus fût un homme sans caractère.

Mais voici un troisième fait bien plus intéressant que les précédens; c'est Rodolphe Glaber (1) qui nous fournit cet exemple.

Cet écrivain du onzième siècle raconte « qu'un homme de néant, homo » plebeius, mangonum callidissimus, » après avoir promené de fausses reli-» ques dans différens endroits des Gau-

⁽¹⁾ Glaber (Raoul, aliàs Rodolphe), bénédictin de l'abbaye de Cluni, historien du onzième siècle, né en Bourgogne, mort vers l'an 1050, auteur de quelques ouvrages, et entre autres d'une Chronique curiense sur l'Histoire de France: elle s'étend depuis 900 jusqu'en l'année 1046.

» les, se rendit enfin dans les diocèses » voisins des Alpes, où il prit le nom » d'Etienne, et déterra les ossemens » d'un inconnu, more solito noctu colli-» gens a loco abjectissimo ignoti ossa » hominis, ainsi qu'il l'avait déjà fait » plusieurs fois dans les Gaules, et les » annonça comme étant les reliques de r Saint Just. Le peuple accourt aussitôt. » On amène de toutes parts les malades, » et, chose surprenante, ces malades se * trouvèrent aussi-bien guéris que si les » reliques enssent été véritables. En peu » de temps la châsse fut environnée n d'ex voto de tous genres, portant la » forme des membres guéris. » « Tunc » populus ducit debiles..... Et mul-» timodæ membrorum reformationes · ibidem visæ sunt extitisse; ac insiga nia pendere oscillorum multiformia. (Radulph. Glaber, lib. 4, cap. 3, au Recueil des historiens de France, t. 10, pag. 40. }

On trouve donc là de fausses reliques qui opèrent des miracles comme les vraies. On ne dira pas que c'était le démon qui faisait tous ces miracles, parce que Dieu n'aurait pas souffert que le nom de Saint Just fût profané, et qu'on rendît aux ossemens d'un homme inconnu, et peut-être damné, les honneurs et la consiance qu'on ne doit qu'aux véritables reliques.

On soutiendra peut-être que ces miracles n'en étaient pas moins opérés par Dieu, qui récompensait par-là la confiance qu'on avait dans les mérites de Saint Just; mais la fraude n'en eût pas moins subsisté, et Satan n'en eût pas moins obtenu une espèce de triomphe que Dieu ne pouvait autoriser.

Thiers, dans son Traité des Superstitions, nous parle de quelques autres imposteurs qui promenaient partout de fausses reliques, et qu'on appelait circellions et circoncellions. (Thiers, Traité des Superstitions, liv. 1, ch. 1^{er}, §. 3, pag. 105 de l'édition in-12.)

L'Eglise a toujours sévi contre ces charlatans religieux. (Deuxième Concile de Saragosse en 592; quatrième Concile de Latran en 1215; Concile de Trente. Thiers, ibid., pag. 10.) Or, comment Dieu se serait-il plu à contrarier sa pro-

pre Église, en accordant à de fausses reliques le don des guérisons; ou comment le démon se serait-il plu à faire des merveilles, dont tout l'honneur eût tourné au profit des saints et de la religion?

Dieu n'eût pas permis une méprise qui eût été un sujet de moquerie pour les libertins, et de larmes pour les personnes pieuses. « Quæ res impiis quidem » non levem subsannandi occasionem » præbet, piis verò lacrymandi. » Melchior Cano, lib. 11, de Locis theolog., cap. 6.

Ne voyons en cela que des guérisons magnétiques, et tout le monde sera d'accord.

Le Magnétisme, véritablement, nous donne la clef naturelle d'une multitude de faits dont l'explication, jusqu'à présent, n'avait présenté que des difficultés.

Plus on fera de recherches, plus on se convainçra de la vérité de notre assertion.

Voici encore un exemple que nous lisons dans Grégoire de Tours, et qui In Améz, Tom. II. Nov. et Déc. 1820. Nº 6.

prouve avec quel soin les écrivains eccléssiastiques, quand il survenait des guérisons extraordinaires par des mains profanes, faisaient tous leurs efforts pour les déprécier, et, dans tous les cas, par en gratifier le diable.

« En cette année 587, parut dans la n ville de Tours un nommé Didier, qui » se donnait pour un grand saint, assu-» rant qu'il pouvait faire plusieurs mira-» cles. Il disait qu'il y avait une corres-» pondance suivie entre lui et les apô-» tres' Pierre et Paul. Une foule de » peuple le suivait, lui amenant les a aveugles, les malades. Il cherchait » non pas à les guérir par la sainteté, » mais plutôt à les tromper par l'er-» reur d'un génie nécromancien; car » ceux qui étaient paralytiques ou ema pêchés par quelque autre maladie, il n les faisait étendre par terre, pour que » ceux qu'il ne pouvait débarrasser on » redresser par les bienfaits d'une vertu » divine, il pût au moins, par l'art, » leur procurer restauration et guéri-» son. Quand le malade était ainsi ét endu, e les valets de Didier lui prenaient, les

» uns, les mains, les autres, les pieds:
» on les tirait et retournait en différens
» sens, et quelquesois si violemment,
» qu'on aurait pu craindre que les nerss
» ne se rompissent. Qu'arrivait-il de là?
» que ceux qui n'étaient pas guéris
» étaient ramenés chez eux à demi-morts,
» et même il en périt quelques-uns au
» milieu de ce supplice (1). »

Malgré la partialité que Grégoire de Tours met dans cette histoire, on y voit

^{(1) «} Fuit eo anno in urbe Turonica Desiderius » nomine, qui se magnum quemdam esse dicebat, » adferens se multa posse facere signa.... Ad quem » quia præsens non eram, rusticitas populi multa » confluxerat, deferentes secum cæcos et debiles, » quos non sanctitate sanare, sed errare necro-» mantici ingenii quærebat illudere. Nam hos qui » erant paralytici aut alia impediti debilitate, jube-» bat valide extendi, ut quos virtutis divinæ largi-» tione dirigere non poterat, quasi per industriam » restauraret. Denique adprehendebant pueri ejus » manus hominum; alii verò pedes, tractosque di-» versas in partes, ita ut nervi putarentur abrumpi. n Cum non sanarentur, dimittebantur exanimes. » Undè factum est ut in hoc supplicio multi spiri-» tum exhalarent.» Gragor. Turon., Histor. franc., lib. 9, §. 6.

cependant clairement des guérisons, car il dit que ceux qui n'étaient pas guéris étaient renvoyés chez eux à demi-morts. Donc il y en avait de guéris, et ces guérisons étaient des guérisons magnétiques. Grégoire cherche seulement à atténuer, à dénaturer ces guérisons, en surchargeant le tableau.

On reconnaît bien évidemment que Grégoire de Tours ne pouvant contester le fait des guérisons, et ne pouvant croire que de simples frictions pussent les opérer, a imaginé, suivant l'usage de ce temps-là, de les attribuer au diable. Grégoire de Tours est d'autant moins croyable dans tout ce qu'il veut ajouter, qu'il dit lui-même avoir été absent de Tours pendant que ces scènes s'y passaient, quia præsens non eram.

Didier employait non-seulement le Magnétisme, mais il en avait les propriétés les plus exquises. Il lisait dans les pensées, savait ce qui se passait à distance. « Ceux qui l'ont vu, continue » Grégoire, assurent que lorsque quel» qu'un avait mal parlé sur son compte,
» quelqu'éloigné qu'il fût, et quelque

» secrètement qu'il l'eût fait, Didier les » attaquait en face devant le peuple, en » disant : Vous avez dit ceci, cela, de » moi; vous avez proféré des choses in-» dignes contre moi. » « Adserunt, qui » eum viderunt, cum quisque de eo » procul et abdité quidquam locutus » fuisset mali, coram populo adstante » improperabat, dicens: quia hoc et illud » de me effatum est, quæ sanctitate meã » erant indigna? » Gregor. Turon., ibid.

Saint Augustin est à cet égard d'une bonne foi remarquable. Il y a des gens, dit-il, qui peuvent procurer la santé seulement par le tact, par le souffle, par un baiser; pourquoi? C'est que leur nature est différente de celle des autres, et qu'ils font des choses si étonnantes, qu'à les entendre raconter on a peine à les croire. « Quare hominum quorumdam » naturæ multum cæteris dispares et ipsæ » raritate mirabiles, quædam ut volunt » de corpore suo facientium quæ alii » nullo modo, et audita vix credunt; » V. G. fugare serpentes; solo tactu, » afflatu, osculo, varia curare vulnera. »

S. August., lib. 14, de Civitate Dei, cap. 24.

Saint Augustin, cependant, ne regarde ces phénomènes que comme l'effet de quelques propriétés particulières du corps : « Quare hominum quorumdam » naturæ multum cæteris dispares. »

Cette opinion de Saint Augustin fait honneur à sa franchise, et cette réserve vaut beaucoup mieux que les décisions tranchantes des légendistes, qui attribuent sans raison, soit à Dieu, soit au diable, des guérisons qui ne sont que l'effet d'une propriété naturelle de l'homme, qui est le Magnétisme.

Les Exorcistes employés par l'Eglise pour chasser les démons pourroient encore être cités comme ayant pratiqué le Magnétisme avec succès. Nous n'entendons pas parler de ceux qui, dans les cas nécessaires, et ayant les qualités requises, conjurent les démons au nom de Dieu, mais de ceux qui, contre le précepte de Saint Charles Boromée, portent leurs mains et leurs regards sur les parties malades. In synodo 4° provinciali.

« En effet, dit le P. Brognoli, dans son ouvrage intitulé Alexicacon, venetiis, 1668, in-fol., pag. 241, col. 2, si un démon était un composé d'humeurs, et pût se cacher dans la superficie du corps, l'Exorciste pour rait alors toucher et retoucher avec les mains les parties malades; mais comme un démon est un esprit immatériel, que sert de toucher la partie malade?

Cependant il est arrivé maintes et maintes fois que les Exorcistes touchaient les parties malades et les guérissaient, sans qu'on ne puisse y voir
qu'une vertu magnétique; car sitôt qu'il
leur était défendu d'employer le toucher
et les regards, par quel pouvoir pouvaient-ils guérir, si ce n'est par celui du
toucher et des regards, c'est-à-dire par
les secours magnétiques?

Combien de maladies sont regardées comme diaboliques, et qui cependant n'ont rien de commun avec le diable! On est étonné, en jetant les yeux sur cet auteur de l'Alexicacon, de voir la quantité de maladies qu'il désigne comme diaboliques, et qui sont des plus vul-

gaires. Nous nous contenterons d'en citer deux ou trois exemples.

« Un jeune homme depuis quinze jours » se plaignait d'un grand mal de tête; » il lui semblait avoir le corps comme » lié par petites parties. Il éprouvait une » sièvre lente, et ressentait par tout le s-corps une grande lassitude, il pouvait » à peine marcher. Presque tous les jours » il saignait au nez. » « Hoc idem com-» probavi in quodam juvene qui jam » diebus quindecim gravi dolore capi-» tis afficiebatur, corporis particulas ve-» luti nexibus habere ligatas sibi videba-» tur; leve corripiebatur febre, in toto » corporis lassitudinem sentiebat, ut » vix incedere valeret : fere quotidie san-» guinem mittebat e naribus. » Alexicacon, part. 2, pag. 129, col. 1.

Voilà la grave maladie que le P. Brugnoli nous donne pour une maladie diabolique. Est-il bien surprenant que sitôt
qu'il lui eut imposé les mains, le malade fut guéri, ainsi qu'il le dit dans le
passage suivant? « Mox ut super caput
» ejus meas imposui manus, ac dæmoni
» præcepto facto, ut statim recederet

» ab eo, illico ex aure dextra quasi ven-» tum sibilantem egredi persentit, dolor-» que tam capitis quam reliqui corporis penitus cessavit, perfectamque vale-» tudinem est assecutus. » Alexicacon, ibidem.

Voici une autre maladie où le diable n'avait pas plus de part que dans la précédente. Une jeune fille depuis trois ans était malade; il lui semblait qu'elle avait tous les membres du corps liés; elle se plaignait sur-tout d'une boule à l'orifice de l'estomac, qui tantôt montait jusqu'à sa gorge, et tantôt descendait. Joignez à cela un teint jaune ou plutôt couleur de cendres, et une pesanteur de tête. « Imprimis quædam adolescentula » vallis Calepinæ, jam tres annos ita » male affecta fuerat, quod sibi vide-» batur omnia corporis membra ligata » et constricta habere, sed præcipuè » bolum in orificio stomachi, modo ad » guttur ascendentem, modo descen-» dentem, faciem flavo, seu cinereo v colore suffusam, cum dolore ac gra-» vedine capitis. » Alexicacon, ibid. Cette maladie n'était rien autre chose

qu'une affection hystérique, et cette boule qui montait et descendait en était un pronostic certain. C'est cependant, suivant le Père, un maléfice, une maladie démoniaque.

A peine eut-il prononcé sur elle sa sainte bénédiction, qu'elle fut guérie sans autre espèce de remède. «·Cui adhi-» bitis sacris benedictionibus absque » ullo medicamine corporali pristinam » consecuta est sanitatem. » *Ibidem*.

Le Magnétisme tous les jours en fait autant,

Ensin le même Père nous a cité un malade qui se prescrivait lui-même les remèdes dont il avait besoin, remèdes approuvés par les médecins. Brognoli regarde cela comme un'esset diabolique.

Il s'agissait d'une fille d'à-peu-près trente ans, qui fut conduite au P. Brognoli, vers 1665, par son curé. On dit simplement qu'elle était possédée, sans entrer dans aucun détail.

« Cette fille avait répondu qu'il fallait » d'abord que son corps fût purgé, sui-» vant les règles, par des médecines » corporelles, qu'elle-même remettrait » à l'Exorciste. L'Exorciste y consentit
» volontiers, et reçut de la main de
» la malade là prescription écrite de
» ces remèdes, et pour en être sûr il
» les montra à un médecin, duquel
» ces remèdes eurent l'approbation. »
« Respondit dæmon quod opus erat prius
» corpus illius medicinis corporeis bene
» purgare juxta regulas quas ipsemet
» ipsi exorcistæ traderet. Quibus au» ditis, exorcista libenter remedia cor» poralia per scripturam accepit a dæ» mone, de quibus ut securus esset ea
» medico ostendit, a quo fuerunt lau» data. » Alexicacon, pag. 119, col. 1,

Ces prescriptions données par la malade, en somnambulisme, écrites par elle, sont, au dire du P. Brognoli, dictées, écrites par le diable. Les réponses que lui fait la somnambule, c'est le diable qui les fait. Remarquez que dans ces ordonnances il n'y a rien que de conforme aux règles de l'art, au dire même du médecin. Qui ne reconnaît là des prescriptions véritablement somnambuliques?

Quand, sans autre fondement, on dit que la malade est possédée, on ne doit

pas être surpris qu'il y ait tant de possédés dans nos livres. Il n'est rien que l'on ne puisse transformér en opération diabolique.

Voilà cependant, jusqu'à présent, ce qu'on a appelé des possédés. On a donné ce nom à de simples somnambules, qui, répondant aux questions qui leur étaient faites, s'ordonnaient eux-mêmes des remèdes plus ou moins conformes aux règles de l'art. Mais on ignore qu'on donne ce nom aux personnes les plus honnêtes, les plus sages et les plus religieuses. On ignore que cette lucidité s'acquiert par la pratique, et cesse ensuite ordinairement quand le malade n'en a plus besoin. Quelle absurdité au démon d'aller rendre ainsi service à l'humanité, sans qu'il lui en revienne aucun profit? Les somnambules naturels nous présentent d'aussi étranges phénomènes, et on ne s'est pas avisé encore de les qualisier de possédés. Il est plus que vraisemblable que les Exorcistes, dans la plupart des guérisons qu'ils ont faites, n'ont agi que comme magnétiseurs.

Il est donc démontré qu'une multi-

tude de faits qu'on a regardés tantôt comme des miracles, tautôt comme des œuvres du démon, sont étrangers et aux miracles et aux œuvres du démon; que ce sont des actes purement magnétiques. Et en effet, dans les exemples que nous avons cités, quelle différence voit-on dans ceux qui provenaient de ces hommes charitables qui habitaient les monastères, et dans ceux qui étaient opérés par des hommes du siècle, par des hommes pervers, par des hérésiarques? On n'en trouve auçun. Le principe est donc le même, c'est-à-dire une faculté attachée à la nature de l'homme, et qui l'a suivie dans tous les temps et dans tous les lieux; et sous tous les costumes.

Aussi avons-nous retrouvé les mêmes prodiges dans les temples des faux dieux. Les Sibylles, les Pythies n'étaient que des somnambules. Les guérisons d'Esculape, de Sérapis, d'Isis, n'étaient que des guérisons magnétiques.

On a donc raison de dire que le Magnétisme était aussi ancien que le monde; que les formes avaient varié, mais que le fond avait toujours été le même.

LETTRÉ

De M. le Comte Louis LE PÉLETIER-D'AUNAY à M. le Baron d'Hénin de Cuvillers, pour servir de Réponse à l'Introduction aux Archives du Magnétisme animal, publiées pour la première fois en 1820.

AVANT-PROPOS

De l'Éditeur des Archives du Magnétisme animal.

J'Arannoncé, dans l'Introduction à nos Archives, que cet ouvrage périodique serait le dépôt de toutes les opinions sur le Magnétisme animal; que ce dépôt devait être considéré comme un être de raison qui n'adoptait ni ne rejetait aucun système, aucun principe. Fidèle à mes promesses, je m'empresse d'accueillir et de publier ci-après la pièce qui vient de m'être adressée, dans laquelle l'auteur

combat les opinions que j'ai moi-même émises, concernant le Magnétisme animal.

Versailles, ce 20 septembre 2820.

L'experience seule nous autorise à dire : Cela est ou n'est pas. Paucue, Hist. du Ciel, t. 20

En me donnant à lire votre Introduction, mon cher Baron, vous avez paru désirer savoir ce que j'en pensais. J'ai hésité quelque temps à vous faire connaître mon opinion, parce qu'elle est très-opposée à ce que vous avez avancé; mais, d'après vos instances, je vous la communique.

Vous m'avez paru vouloir former un nouveau système de Magnétisme que vous établissez sur la même base que ceux qui nient son existence. Cette base, que vous vous mettez dans l'imagination, me paraît entièrement chimérique, et vous voudriez pourtant que les Magnétiseurs l'adoptassent. Ils ne peuvent le faire sans avouer qu'ils ont été dupes ou

fourbes, ce qui n'est pas, puisque l'existence du Magnétisme est une chose bien prouvée. Aussi votre Introduction plairatelle bien plus aux ennemis du Magnétisme qu'à ses partisans. Jusqu'à présent votre confiance dans le Magnétisme m'avait paru pleine et entière, et cependant votre ouvrage n'est qu'une critique amère, non-seulement du système de M. Deleuze, mais encore du Magnétisme en général.

Lorsqu'on fait une découverte, seulement basée sur des faits isolés, il est permis à chacun d'établir un système pour se rendre raison de leur cause; mais le mot système emporte avec lui le doute, et chacun est libre d'en créer un, approprié à ses idées.

Je conviens avec vous que le système du fluide magnétique ne m'explique pas tous les effets que je vois éprouver; aussi je suis loin de l'adopter en entier. Je ne m'occupe point à en former un, et lorsque je magnétise, j'agis sans savoir comment j'agis, et sans chercher à définir quelle est la cause des effets que je produis. Je laisse aux personnes plus

SUITE

DU NUMÉRO VI.

PRÉAMBULE

DE

L'ÉDITEUR DES ARCHIVES

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Paris, 1821.

Par une fatalité qu'il m'est impossible d'expliquer, la lettre dont on voit un commencement d'impression aux pages 223 et 224, qui précèdent, a disparu. Cette pièce me fut d'abord redemandée par l'auteur, la publication en fut momentanément suspendue. Je ne puis enfin disconvenir qu'elle ne m'ait été rendue, et néanmoins elle est égarée sans que j'aie pu la retrouver malgré mes recherches les plus actives.

Anner 1821. Tom. II. Nº 6.

Cet incident m'engagea à m'occuper provisoirement de la rédaction et de la publication de quelques autres écrits également relatifs au magnétisme animal. C'est dans l'attente d'un moment plus favorable, que je me livre à l'espoir d'obtenir de M. le conté Louis d'Aunay, qui est absent de Paris et en voyage, une nouvelle copie de sa lettre. Cette pièce était d'une certaine étendue et bien raisonnée. L'auteur en a probablement conservé la minute, qui était d'ailleurs destinée à combattre l'introduction que j'ai placée en tête des Archives du Magnétisme animal.

Cette dernière circonstance a augmenté mes regrets sur la perte d'un article pour lequel j'avais déjà préparé une réponse qui devait être imprimée en même temps.

Quoi qu'il en soit, je me détermine aujourd'hui à compléter le présent Numero 6, et je crois ne pouvoir mieux faire que d'y placer quelques autres articles qui m'ont été adressés par le même auteur avec l'invitation de les publier dans nos Archives.

On trouvera dans ces articles la rela-

tion de différentes cures et de plusieurs phénomènes des plus curieux, obtenus par les procédés d'un magnétiseur habile: ils peuvent donner à ceux qui ne connaissent pas le magnétisme animal, une idée du somnambulisme, de ses propriétés et du parti qu'on peut en tirer pour le soulagement de l'humanité souffrante.

Cependant je me permettrai d'observer que certains détails qui accompagnent quelques-uns des faits qui vont être publiés, conduisent nécessairement à des consequences inadmissibles.

Les faits dont je veux parler et que je ne prétends pas entièrement révoquer en doute, sont néanmoins susceptibles d'être en partie contredits, principalement quant à la manière dont ils sont présentés.

Tous les faits merveilleux attribués au prétendu fluide magnétique animal, n'ayant subi aucun examen critique; et tous les magnétiseurs enthousiastes s'étant unanimement déclarés ne pas vouloir et ne pas pouvoir soumettre leurs procédés, soi-disant magnétiques, à des expériences rigoureuses, il en résulte évidemment que les guérisons et les phéno-

mènes de tout genre qu'ils en obtiennent, n'ont d'autre garantie que des attestations de témoins qui, trop souvent, n'apportent aucune réflexion sur ce qu'ils attestent, et qui, n'ayant pas acquis assez de connaissances en physiologie, se laissent très-aisément fasciner les yeux par des apparences illusoires, et se trompent d'autant plus facilement, qu'ils n'ont point soumis leurs observations à une méthode expérimentale, éclairée et dirigée par la raison et le bon sens.

Je n'ai en vue, dans ce que je viens de présenter, et dans les observations qui vont suivre, que de fronder sans pitié certains systèmes erronés et certaines doctrines absurdes qui, en magnétisme, sont si empreints de superstition et si voisins d'être entachés d'intolérance et de fanatisme. Ces systèmes et ces doctrines ont été véritablement nuisibles à la pratique des procédés dits magnétiques, que j'appelle à plus juste titre Médecine par l'imagination, mais qui, bien réglés, ne pourraient qu'être trèsutiles à l'humanité souffrante,

Mes réflexions, je lé déclare ici bien

Digitized by Google

sincèrement, ne s'adressent nullément à M. LE COMTE LOUIS D'AUNAY, à qui les amateurs de la science vont être redevables des relations si intéressantes que je vais publier dans le présent numéro; cet habile magnétiseur, après M. LE MARQUIS DE PUYSÉGUR, son oncle, a l'école duquel il a été formé, est, sans contredit, l'un des hommes les plus expérimentés dans l'art de former des somnambules. Il sait les diriger et les utiliser pour le traitement des maladies même les plus compliquées. Par de tels moyens il a su obtenir des guérisons remarquables, et dont j'ai été moi-même quelquefois témoin à ma grande satisfaction.

Monsieur le comte Louis d'Aunay, en se livrant uniquement à la pratique du magnétisme animal, m'a assuré souvent qu'il était absolument étranger aux systèmes et aux doctrines attribués à la plupart des magnétiseurs. On ne peut donc lui supposer des opinions exagérées, et ses bonnes intentions doivent l'excuser en quelque sorte sur la manière avec laquelle il présente certains faits dont les conséquences sont évidemment inadmis-

sibles. Il m'a d'ailleurs toujours témoigné n'éprouver aucune répugnance à soumettre les procédés qu'il emploie, à l'examen critique des observateurs les plus rigides.

Les procédés du magnétisme animal, je le répète, et quoi qu'en disent le commun des magnétiseurs, doivent donc être soumis à des expériences multipliées et à des observations critiques, faites de bonne foi. De telles observations et de telles expériences écarteraient sans doute le merveilleux dont les phénomènes si improprement appelés magnétiques, sont trop souvent entourés, et leur feraient bien certainement changer de face.

Je suis autorisé à m'exprimer ainsi, d'après ma propre expérience et d'après l'opposition invincible que j'ai toujours rencontrée de la part de magnétiseurs trop asservis à leurs préjugés, et qui toujours ont paru redouter ma présence lorsque je leur ai témoigné le désir d'assister à leurs séances comme observateur. Leur répugnance enfin était d'autant plus forte, que je paraissais vouloir leur indiquer les précautions que je croyais nécessaires

pour les mettre en garde contre les illusions auxquelles ils semblaient si attachés.

C'est toujours pour moi un sujet d'étonnement, lorsque je rencontre un si grand nombre de personnes d'ailleurs très-recommandables, mais d'un caractère si léger, qu'elles semblent vouées à l'irréflexion et préférer l'erreur à la vérité. Cependant il n'en sera pas moins constant que nous ne devons croire que ce que la raison démontre. Les conseils de la raison défendent d'ajouter foi d'une manière si inconsidérée, à des faits ridicules et invraisemblables, fussent-ils attestés par des milliers de témoins.

Ce n'est pas d'après le témoignage du vulgaire, que des phénomènes physiologiques peuvent se démontrer, et les preuves morales sont également inadmissibles pour opérer une conviction intime de la réalité d'un fait.

Les preuves purement morales sont aussi insuffisantes en physiologie, qu'elles sont favorables aux croyances superstitieuses. La foi humaine, guidée par la raison, ne considère les preuves morales que comme préparatoires pour l'examen et la vérification d'un fait; mais elles n'accordent de croyance absolue à des phénomènes extraordinaires et vraisemblables, qu'autant qu'ils sont constatés par une force irrésistible, d'observations et d'expériences multipliées, d'où il résulte un sentiment profond de conviction.

D'après les règles du bon sens et de la raison, nous devons donc nous défier des apparences si souvent trompeuses, nous ne pouvons nous contenter de probabilités, et c'est un devoir de rejeter des faits improbables, contraires aux lois de la nature.

Tous les phénomènes provoqués par les procédés du magnétisme animal', se produisirent et se reproduisirent également, mais le plus souvent spontanément et sans interruption, dès la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Cependant nos magnétiseurs modernes s'en emparent bien gratuitement, et les attribuent bien faussement à leur prétendu aimant animal.

Tant de merveilles et tant de miracles, si improprement appelés magnétiques, ne sont véritablement que les jeux d'une

imagination plus ou moins exaltée, ou plus ou moins inspirée par des réminiscences qui sont les trésors, pour ainsi dire, inépuisables de la mémoire. Il faut en convenir de bonne foi, l'imagination n'est point mise en monvement par un prétendu fluide magnétique animal, qui n'a jamais existé et qu'aucun magnétiseur n'a jamais pu prouver; mais elle est mise en mouvement par l'intervention des agens physiques, c'est-à-dire des sens, qui en sont les ministres fidèles, et qui, tant que nous vivons, veillent sans cesse et avertissent continuellement notre âme ou notre imagination de ce qui se passe autour de nos corps.

L'esprit humain n'a donc jamais enfanté de système plus faux et plus absurde que celui d'un fluide magnétique animal, d'un fluide occulte et invisible, qui sortirait du bout des doigts d'un magnétiseur ou de telle autre partie du corps que ce soit, de la même manière qu'il en est du fluide magnétique minéral, qui sort d'une pierre d'aimant ou de l'extrémité d'une aiguille aimantée.

Ce prétendu fluide de nouvelle inven-

tion est également appelé, par ceux qui en sont les partisans, fluide de la volonté, — fluide de la pensée, — fluide mental, qui, d'après cet inconcevable système et la doctrine mystique dont il s'environne, agirait mentalement par un acte mental de volonté, de la part du magnétiseur, sans la coopération de l'imagination du magnétisé.

Ce système d'un fluide purement idéal, auquel on a donné la dénomination de fluide magnétique animal, est moderne. On n'est pas en droit de le reprocher aux physiologistes de l'antiquité. Il était bien digne assurément des visionnaires, des enthousiastes et des charlatans qui l'imaginèrent. Il suffit de nommer Basile-Valentin, — Paracelse, — Goclénius, — Van-Helmont, — Mesmer, etc., etc., sur lesquels je donnerai ci-après des notices succinctes (1) pour rappeler que ces empyriques, que la postérité n'a jamais rangés dans la classe des vrais savans, ad-

Digitized by Google

⁽¹⁾ Les notices ci-dessus mentionnées se trouvent imprimées pag. 237, à la suite du présent article.

mettaient sans preuves ce suide hypothétique magnétique animal, par enalogie avec le suide magnétique minéral.

. On doit enfin remarquer que ce prétendu fluide mental de la volonté, si improprement appelé fluide magnétique animal, imaginé par des hommes systématiques, n'a jamais été reconnu en physique et a constamment été rejeté par les philos sophes et les physiologistes les plus dis tingués. Son existence, en effet, n'a jamais pa être prouvée ni démontrée par des faits positifs ni par des expériences rigoureuses, et c'est bien en vain que co fluide, a été comparé à celui de l'aiment minéral, qui est invisible, il est vrai, mais dont les effets visibles et si universellement reconnus et constatés, ne laissent aucun doute sur sa réalité.

Les dénominations magnétisme, et magnétique, ne pourront donc jamais appartenir légitimement à ce prétendu fluide animal, et le fluide magnétique minéral sera toujours en droit de le revendiquer comme lui appartenant exclusivement.

Ce n'est donc qu'au figuré, et dans un

pourraient comparer leur prétendu fluide magnétique animal avec le fluide magnétique minéral: et ce dernier seulement, ainsi que nous l'avons déjà dit, est bien reconnu et constaté depuis la plus haute antiquité,

Je ne prolongerai pas plus long-temps une discussion à laquelle j'ai donné plus d'étendue dans le courant de nos Archives. Je termine ici les observations que je viens de présenter à l'occasion des articles que je vais publier, me réservant d'ailleurs de faire paraître, par la suite, des réflexions critiques sur ces mêmes relations, pour servir de préservatif contre les illusions qui en imposent trop souvent aux magnétiseurs si amateurs du merveilleux.

Le Baron D'HENIN DE CUVILLERS,
Rédacteur et Editeur des Archives du
Magnétisme animal.

NOTICES SUCCINCTES

Sur les principaux Auteurs qui ont imagine ou adopte le système d'un Fluide magnétique animal.

S. I. - BASILE-VALENTIN.

La Biographie Universelle, tom. III, Paris, 1811, présente Basile-Valentin comme un célèbre alchimiste, l'un des fondateurs de la chimie moderne. On n'a aucun détail sur sa vie ; et ce qu'on en a dit est si contradictoire et mêle de tant de fables, que les meilleurs critiques ont pensé qu'il n'avait jamais existé et que son nom, formé de deux mots, l'un grec et l'autre latin, signifiait noi purs-SANT. Cette dénomination était le voile sous lequel un adepte avait voult cacher son nom et indiquer le pouvoir qu'il attribuait à l'alchimie. Plusieurs ouvrages assez recherchés parurent sous ce nom, què divers auteurs paraîtraient avoir emprunté pour dérober le leur à la connaissance du public. En effet, on reconnaît que quelques articles des nombreux ouvrages attribués à Basile-Valentin sont d'une plume différente. Les uns le font vivre au XII°. siècle, d'autres en 1394 et 1415. Quoi qu'il en soit, Paracetse, et les autres auteurs qui, après lui, adoptèrent le système d'un magnétisme animal, en puisèrent l'idée dans les ouvrages attribués à Basile-Valentin.

s. II^o. — PARACELSE.

PARACELSE, né en 1493, mort en 1541, à l'âge de 48 ans, après s'être vanté d'avoir trouvé un remède pour faire vivre les hommes pendant plusieurs siècles. Il prétendait que Dieu lui avait révélé le double secret de prolonger la vie et de faire de l'or. Il composa plusieurs ouvrages, dont le style est souvent d'une obscurité impénétrable et dans lesquels il se montre sans méthode et sans jugement. Cet empirique, dont tous les biographes nous ont fait connaître les extravagances, était digne d'être comparé à ces charla-

tans qui figurent, sur des tréteaux, dans les places publiques et qui fondent leur réputation sur leur babil et sur leur impudence. Il n'est pas l'inventeur du pretendu fluide magnétique animal; il en avait puisé l'idée dans les ouvrages attribués à Basile-Valentin.

§. III°. — GOCLÉNIUS.

Goctanius (Rodolpha). Ce médacin naquit en 1572 et mourut en 1621. Il fut écrivair crédule et enthousiaste, et à l'exemple de Paracelse et de Basile Valentin, qui le précédèrent, il adopta un magnétisme propre à l'économie animale, et il considérait ce magnétisme animal comme un principe général de physique et comme un agent spécial et curatif, que Mesmer, après ses devanciers, adopta également pour en faire la base de son système. Goclénius mélait à ses procédés physiques des enchantemens et des exorcismes, dont le but principal était d'agir sur l'imagination. Les grandes connaissances que ce médecin avait acquises, font d'autant plus regretter

qu'il se soit si souvent livré aux écarts d'une imagination déréglée. Il fut auteur de plusieurs ouvrages, dont quelquesuns sont estimés, à l'exception assurément de ceux qui traitent du magnétisme animal, et dans lesquels il fait tous ses essorts pour prouver ou désendre la plus erronée de ses doctrines. Les ouvrages de ce médecin sur le magnétisme animal, sont : i°. Tractatus de magnetica curatione vulnerum, citrà ullum dolorem et remedii applicationem; etc.; éditions de 1608-1609-1613-1662, etc. ; 2º. Mirabilium naturæ liber, sive defensio magneticæ curationis vulnerum, etc., éditions de 1625-1643, etc.

S. IV. — VAN-HELMONT.

Van-Helmont, né en 1588, mort en 1644. Une imagination vive, mais déréglée, et un penchant irrésistible vers des idées paradoxales, entraînèrent Van-Helmont dans une fausse direction. A l'exemple de Paracelse, qu'il choisit pour modèle, mais qu'il surpassait sous le rapport de l'instruction et du talent,

il se mit à chercher dans la chimie le remède universel, et se vantant d'avoir trouvé le moyen de prolonger la vie et de conserver la santé, il écrivit des théories extravagantes sur l'organisation intellectuelle et physique du genre humain. On lui attribue un grand nombre de guérisons prétendues magnétiques; et parmi ses ouvrages, qui renferment plusieurs idées bizarres et extravagantes, on distingue celui qui est intitulé: de mangnética corporum curatione, contra Joh. Roberti. Soc. Jesu. Paris, 1621.

§ V. — MESMER.

MESMER (Frédéric-Antoine,) né en 1734, mort en 1815. Ce fameux médecin est trop connu et sa mort est trop récente pour qu'il soit nécessaire d'entrer ici sur de longs détails à son sujet. Tous les auteurs biographiques en ont porté un jugement définitif. On doit encore se ressouvenir de l'adresse avec laquelle il emporta l'argent de ses nombreux sous-cripteurs! Je ne serais pas éloigné de penser que sa croyance à un fluide magnéti-

que animal fut équivoque. Son véritable but était l'intérêt, et le système absurde qu'il proclama lui était nécessaire pour faire des dupes. Il connaissait sans doute l'esprit humain, qui est toujours porté vers le merveilleux. Il sut aisément s'entourer d'un nombre assez imposant de prosélytes et d'enthousiastes, d'autant plus faciles à tromper, que l'absurdité même des faits miraculeux qu'il imposait à leur croyance servait d'aliment à leur crédulité et en fortifiait les motifs à leurs yeux. Un petit nombre d'adeptes persistent encore aujourd'hui à le regarder comme un grand homme; mais il est généralement considéré comme un habile charlatan, qui s'attacha principalement à séduire une certaine classe d'hommes, la plus nombreuse dans la société, mais la moins instruite dans les sciences physiologiques et la plus facile à s'en laisser imposer par des illusions.

> Le Baron d'HENIN DE CUVILLERS, Rédacteur et Editeur des Archives du Magnétisme animal.

PHÉNOMÈNES,

TRAITEMENS ET GUÉRISONS

OBTENUS

PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

Adressés par M. le comte Louis d'Aunay, au baron d'Hénin de Cuvillers, Rédacteur Editeur des Archives du Magnétisme animal.

No. Ier

RELATION de la guérison de MADAME ***, rédigée par elle-même sous la direction de M. le comte Louis d'Aunay.

Versailles, le 20 juin 1819.

MADAME ***, attaquée d'un ulcère à la mat..., eut recours au magnétisme animal et en obtint sa guérison par les soins de madame FAGARD, en somnambulisme. C'est la personne guérie que nous allons laisser parler elle-même, et qui va raconter tous les détails de son traitement, avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

- « Ayant été guérie, il y a douze ans, en 1807, d'une maladie longue et douloureuse, j'ai été prise ensuite d'une autre incommodité, assez fréquente chez les femmes. Les causes en étaient effrayantes, les douleurs allaient toujours en augmentant, de manière que je m'attendais à une fin prochaine. Un docteur distingué de cette ville, auquel toute ma famille est redevable de la vie, m'engagea à consulter d'autres médecins sur mon état de maladie : mais espérant trouver du soulagement dans les soins qu'il me donnait, et la forte répugnance que j'avais à me faire examiner, tout cela m'engagea à retarder de faire une consultation, malgré l'invitation réitérée de mon docteur. J'étais encore très-incertaine de ce que je ferais, lorsque le hasard m'a fait entendre parler de madame FAGARD.
- » Une personne simple qui ne croyait au magnétisme ni au somnambulisme, mais qui avait été témoin d'un fait qui lui avait paru fort extraordinaire, m'a engagée à consulter madame FAGARD, et, si je n'osais pas la voir moi-même, elle

me dit qu'elle se chargerait de lui présenter une mèche de mes cheveux : pressée par elle et par ma famille d'essayer ce moyen de guérison, j'ai coupé une mèche de mes cheveux que j'ai mise moimême dans un morceau de papier cacheté; je donnai ce paquet à cette femme et elle me promit de le remettre à la somnambule, la première fois qu'elle reviendrait à Versailles. Cette personne qui portait mes cheveux me savait malade, il est vrai, mais elle ne connaissait de ma maladie qu'une toux forte et continuelle; elle ne pouvait donner aucun renseignement sur les autres souffrances que j'éprouvais, ni sur l'espèce de maladie que j'avais.

revint chez moi, en me disant que la somnambule avait dépeint mes souffrances connues et qu'elle avait ajouté que j'en avais encore bien d'autres, mais qu'elle ne voulait les dire qu'à moi seule. « Et pour lui prouver que je la vois bien, » madame Fagard ajouta, vous direz à » cette dame qu'elle se trouve mal en ce » moment. » On remarqua l'heure qu'il

était lorsqu'elle le dit, et j'avoue que j'ai été forcée de reconnaître la vérité de ce qu'elle avait dit; car effectivement je m'étais trouvée mal chez moi à l'heure indiquée; de plus elle me faisait prier de venir la voir à son premier voyage à Versailles.

Le 5 du même mois de février, étant accompagnée de ma fille et de M. le chevalier de Landrevie, je suis allée, ou pour mieux dire on m'a traînée voir la somnambule, qui était déjà endormie. Après avoir été mise en rapport avec elle, elle: a pris ma main ; s'est levée et m'a conduite dans une chambre particulière. Après m'avoir examinée mentalement; je lui demandai un compte exact de ma santé. « Vous avez, me dit-elle, le » col de la m..... tout ulcéré, tout retiré; il y a deux plaies, l'une au bord, » l'autre plus haut; les parties extérieures » sont rouges, violettes et attaquées; le " clit.... l'est aussi; vous ne pouvez pas » faire le moindre mouvement sans » éprouver de fortes douleurs; * vous trouvez mal souvent après avoir » uriné; votre bas-ventre est irrité; votre » poitrine l'est aussi; il y a quelques

» phlegmes dessus; vous avez des quin» tes de toux convulsives qui vous du» rent au moins un quart-d'heure cha» que fois; vous avez une fièvre lente qui
» vous prend tous les soirs entre sept et
» huit heures, et suivant que les quintes
» de toux ont été plus où moins fortes;
» la fièvre dure alors jusqu'à dix ou onze
» heures du matin; vous êtes affaiblie par
» cette fièvre et par vos souffrances; vos
» nerfs sont dilatés; vous avez souvent
» des faiblesses; vous avez des maux de
» tête très-violens qui vous prennent par
» accès, et dans lesquels vous croyez que
» vous allez passer. »

» J'ai écouté tout cela sans dire un mot; mais je dois avouer que ce n'a pas été sans éprouver un grand étonnement, et qu'il m'a été impossible de ne pas être persuadée, d'après le compte véritable qu'elle venait de rendre de ma santé et des douleurs que je ressentais, qu'elle voyait mon mal à travers mes vêtemens. A la suite de cela, comme elle m'a promis de me guérir, je lui ai promis aussi de suivre exactement le traitement qu'elle m'indiquerait.

Dès la seconde séance je me trouvais déjà beaucoup mieux, et à la troisième le mieux avait encore augmenté; mes souffrances étaient tellement diminuées, que je me croyais presque guérie. Je faisais compliment à ma somnambule sur une guérison si prompte; mais elle m'a bien surprise quand elle m'a dit que j'étais bien loin de l'être; qu'elle m'avait mise seulement à même de pouvoir supporter les remèdes nécessaires pour déraciner mon mal; que je recommencerais à souffrir avant peu, et que dans quelque temps elle me ferait une opération.

» La neuvième séance, elle m'annonça que je serais en état de subir une opération la première fois qu'elle me reverrait. Quelques jours après, trouvant que les injections avaient dilaté la partie malade, que l'ulcère était devenu une grosse tumeur formant boule, et qu'elle était remplie d'une humeur noire et épaisse, la somnambule enfonça son doigt avec force pour crever cette tumeur: la douleur qu'elle me fit éprouver à ce moment fut si sensible, que je me suis trouvée mal. A l'instant même il en sortit une matière

d'une couleur rousse et verte foncée, en grande quantité. Cette tumeur a mis cinq jours à se vider entièrement.

Le 6 avril 1819, elle m'a fait encore une seconde opération moins douloureuse que la première. Au bout d'une heure, étant toujours endormie, la somnambule a relevé une des trompes qui était baissée et qui pouvait pomper l'eau rousse qui sortait de la plaie. Elle a aussi remis deux ligamens à la m..... qui l'empêchaient d'être à sa place ordinaire.

» Depuis cette dernière opération, j'ai toujours été de mieux en mieux, mes amis et ma famille en ont été témoins, et je peux d'autant mieux en attester la vérité, et certifier que je suis totalement guérie, que je viens d'éprouver de violens chagrins qui auraient dû me rendre mon état de souffrance si je n'avais pas été guérié. Au lieu de cela, je n'ai éprouvé qu'un peu d'oppression, à laquelle je suis sujette depuis un nombre infini d'années.

A Versailles, ce 20 juin 1819.

Femme ***.

Nous soussignés, certifions qu'ayant

été témoins de presque toutes les séances de la somnambule, le rapport cidessus est sincère et véritable.

Le chevalier de Landrevie, chevalier de Saint-Louis.—Dimier.—Lecomte Louis d'Aunay.

(P. S.) Toutes les fois que madame FAGARD a besoin de plantes pour guérir ses malades, elle indique dans son sommeil le bois où il faut la conduire, et désigne le jour où elle ira. Une fois qu'elle est arrivée dans le bois, elle s'y fait magnétiser, et là, elle cueille les plantes et arrache de la terre les racines qui lui sont nécessaires. Différentes personnes, et moi-même, ont été témoins de plusieurs de ses courses.

Je certifie en outre que madame Fagard a guéri une autre personne qui avait la même maladie que celle ci-dessus désignée; mais cette dame a désiré rester inconnue.

Le comte Louis d'Aunay.

in a N° II.

Guérison d'un ver solitaire, opérée par madame Fagard en somnambulisme, dont la relation, rédigée sous la direction de M. le comte Louis d'Au-NAY, a été écrite par la mère de la jeune personne guérie.

Versailles, le 20 juin 1819.

La première fois que je suis allée voir madame Fagard, j'étais accompagnée de ma fille, et la somnambule était déjà endormie; elle se leva et passa avec moi dans une chambre particulière, où elle me donna une séance tête à tête.

Après avoir reçu l'ordonnance de la somnambule, nous rentrâmes dans le salon, et je me suis rassise à côté de ma fille. Madame Fagard, qui avait les yeux ouverts, me fixant, m'adressa la parole et me dit: Vous avez auprès de vous quelqu'un qui est bien malade, et c'est yotre fille.

Les personnes témoins de cette séance jetèrent aussitôt les yeux sur ma fille, et, d'après sa figure, personne ne voulait croire qu'elle fût malade; mais moi qui ne le savais que trop, je priai la somnambule de vouloir bien me promettre de lui donner une consultation à la prochaine séance.

A cette seconde séance, après plusieurs hésitations, la somnambule ne céda qu'à mes instances réitérées pour examiner. ma fille; elle commença le traitement, sans rien dire sur l'état de santé de la malade et sans annoncer de guérison. Ce ne fut qu'après avoir vu plusieurs fois ma fille et lui avoir ordonné un traitement suivi, qu'elle s'exprima ainsi : « Je. » suis certaine de guérir votre fille : elle » a le ver solitaire depuis l'âge de huit » ans; elle a été déjà traitée pour cette » maladie, on ne la pas détruit; on a » cessé trop tôt ce traitement, et on a » mis sur le compte des nerfs toutes les » souffrances qu'éprouvait mademoiselle » votre fille; quand j'ai commence de la » traiter, le ver pouvait bien avoir cin-» quante aunes de longueur; elle avait » de l'humeur verte dans le corps qui se » portait vers la hanche gauche, cela lui » faisait un gros ventre; elle ressentait » dans tout son corps comme une bête

» qui remontait à sa gorge et qui se por
» tait à l'estomac et au cœur; il lui sem
» blait toujours qu'elle allait étouffer;

» elle avait quinze crises par jour; elle

» se trouvait mal souvent; elle était mal

» réglée; elle était faible et ne pouvait

» pas marcher sans avoir de grandes

» transpirations; elle avait aussi de vio
» lens maux de tête qui étaient occa
» sionés par l'effervescence de l'humeur

» qui s'y portait. »

Dans une des séances suivantes, où elle me parlait de ma fille et m'assurait qu'elle rendrait le ver solitaire par morceaux, je lui ai demandé pourquoi elle ne le ferait pas plutôt partir en entier, parce qu'alors nous en serions bien sûres en le voyant mort. Elle me répondit : « Votre fille, qui est souffrante depuis » nombre d'années, a besoin d'être mé-» nagée; elle est trop faible pour suppor-» ter des remèdes violens, je suis obligée » d'employer des moyens doux et lents: » cela sera plus long; le ver partira par » lambeaux, et je présère cette manière, » pour la santé de votre fille, plutôt que » de contenter les yeux. »

Ma fille a rendu beaucoup d'humeurs vertes, comme une espèce de limon, avec des matières mousseuses et plusieurs morceaux de ver que l'on pouvait encore distinguer, quoi qu'ils fussent décomposés en partie. La somnambule nous a déclaré que le ver solitaire était très-engourdi, que la tête en était tombée dans les intestins, et que, sous peu de jours, ma fille serait entièrement débarrassée. C'est à ce moment-la que ma fille a éprouvé les mêmes chagrins que moi; et, comme elle n'était pas ençore guérie, cela lui a fait une révolution qui lui a occasioné une forte fièvre pendant la nuit. Quoique son ventre fût bien dimi+ nué, et qu'elle se trouvât très-soulagée, elle passa cette nuit dans une forte agitation de ners; elle sentait de fortes douleurs dans le siège, qui lui faisaient croire qu'elle allait rendre tout ce qu'elle avait dans le corps. La somnambule qui l'a vue le lendemain matin, a déclaré qu'heureusement le ver était assez engourdi pour espérer sa mort; que cela retarderait la sortie de la tête, qu'elle la rendrait huit jours plus tard, dimanche ou lundi

prochain, et voici ce qu'elle dit : « Vous » saurez bien quand vous approcherez du » moment où vous rendrez la tête du » ver; vous sentirez des besoins d'aller » à tout instant; il faudra vous mettre à » chaque fois sur des bains de vapeur de » mauve; il faut qu'on vous surveille, » parce que, faible comme vous êtes, » vous pourriez vous trouver mal au » moment où la tête du ver sortira. »

Dès le samedi soir, ma fille a commencé d'avoir des coliques assez fortes quil'ont obligée d'avoir recours aux bains de vapeurs de mauve; elle a passé une mauvaise nuit; la journée du dimanche a été bien plus douloureuse; les coliques ont été plus fortes. Cependant, à neuf heures du soir, elle a pu dormir environ troîs heures et demie; à minuit et demi, elle s'est réveillée avec une très-forte colique, elle s'est presque trouvée mal, elle a rendu des matières très-décomposées; elle s'est recouchée, a très-bien dormi jusqu'à dix heures du matin, et n'a plus rien senti depuis. Tout ce que la somnambule a prédit s'étant vérifié, je crois aussi au pronostic de sa guérison, car

depuis ce jour-là ma fille a repris ses forces, sa fraîcheur et son embonpoint, et elle n'éprouve plus aucune de ses anciennes souffrances et incommodités.

A Versailles, ce 20 juin 1819.

Femme ***

Nous soussignés, certifions que le rapport ci-dessus est sincère et véritable.

DE LANDREVIE, chevalier de St.-Louis. — Dimier. — Le comte Louis d'Aunay.

N° III.

RELATION du traitement et de la curé d'une somnambule, nommée Louise, cuisinière de madame GR***, à Versailles.

Par M. le Comte Louis D'AUNAY.

Versailles, le 10 juin 1820.

Madame DE G***. me fit prier par une de ses amies, de vouloir bien venir chez elle pour magnétiser Louise, sa cuisinière, et achever son traitement magnétique. En effet Louise avait été déjà magnétisée une fois. Elle s'était endormie et avait ordonné qu'on lui fit une saignée du pied, pour faire cesser des étour dissemens

dont elle se plaignait. Cette saignée les avait fait cesser pendant quelque temps, et ensuite ils étaient revenus de nouveau. Son premier magnétiseur, qui étàit à son début, s'était contenté de l'endormir, de lui demander ce qu'il lui fallait pour le moment, et n'avait pas mis assez de suite pour savoir si son traitement avait besoin d'être suivi avec plus d'assiduité : d'ailleurs, il partit pour la campagne quelques jours après.

Madame Gr*** désirait beaucoup, d'après le bien que Louise avaité prouvé, qu'elle continuât le même traitement. Il y avait environ un mois que cette fille avait été magnétisée, lorsque je me suis rendu chez sa maîtresse.

Le 25 avril 1820, je magnétisai Louise, et je l'ai endormie au bout de dix minutes. Je lui ai parlé de sa santé; elle me dit qu'il fallait la saigner du pied, que c'était le sang qui la tracassait, que la saignée aurait lieu le 28, et que je la rendormirais le 29, à ma demande, si c'était bien cela qu'il lui fallait. Elle se mit ensuite à pleurer en fondant en larmes, et me dit qu'elle avait beaucoup de Année 1821. Tom. II. Nº 6.

Digitized by Google

chagrins; alors j'ai voulu la calmer et lui faire oublier ses chagrins, ce qui est arrivé de suite, et l'oubli en est devenu tel, qu'en lui disant : Essuyez vos pleurs, elle me répondit: Pourquoi cela, je n'ai pas pleuré? Je l'ai mise ensuite en rapport avec sa maîtresse; elle l'a fort bien vue, et lui a bien indiqué ce qu'elle devait faire pour sa santé; mais ce qui m'a surpris, c'est qu'elle voyait bien dans le corps de sa maîtresse et qu'elle ne l'entendait pas. Il fallait que toutes les questions fussent répétées par moi. Si je jetais du magnétisme sur la dame avec laquelle elle était en rapport, elle voyait sa figure trèsbrillante de lumière. Elle a désiré être réveillée au bout d'une demi-heure, ce que j'ai fait sans lui reparler de sa santé, dans la crainte de lui rappeler ses chagrins.

Le 29 du même mois, j'ai magnétisé Louise, et j'ai été aussi longtemps à l'endormir que la première fois. Lui ayant demandé pourquoi, elle me dit que le monde qui était autour d'elle l'inquiétait, et qu'elle ne voulait avoir d'autres témoins que sa maîtresse quand je l'endormirais. Interrogée pourquoi elle ne

s'était pas fait saigner : « J'ai bien fait ; » j'aurais dû voir que j'avais une humeur » dans le corps, tout mon sang se change » en lait, c'est lui qui se porte à ma tête » et me cause des étourdissemens : vous » devez le voir aussi. Mais..... » Ensuite elle s'est mise à pleurer, elle m'a parlé de ses chagrins. J'ai cherché à la calmer et lui ai dit qu'elle devait trouver un moyen de se guérir. Elle s'est ordonné de prendre un gros de racine de canne, que l'on fera bouillir un quart-d'heure dans une chopine d'eau, on y mêlera un demi-verre de vin; elle en prendra un verre à jeûn, des le matin; elle en boira à tous ses repas et dans la journée quand elle aura soif. Elle s'est ensuite mise à pleurer de nouveau. J'ai voulu la calmer tout-à-fait, ses sanglots ont cessé de suite, elle a repris un air gai, et lorsque je lui ai dit: Essuyez vos yeux, elle avait encore, comme l'autre jour, oublié le chagrin qu'elle venait d'avoir. Je lui ai demandé si elle voulait voir un homme malade; elle m'a dit que non, qu'elle ne voulait soigner que des femmes. Mais si l'étais malade, lui ai-je dit, est-ce que vous ne

voudriez pas me guérir? « C'est bien dif-» férent, vous n'êtes pas un homme, vous, » comme unautre. » Elle a cependant cédé à ma volonté, et elle a vu cet homme, et ensuite elle m'a demandé à être réveillée; c'était bien l'heure qu'elle m'avait indiquée, elle ne s'était pas trompée d'une seule minute.

Le 3 mai 1820, j'ai endormi Louise de suite, et comme elle avait eu, trois jours auparavant, une attaque de nerfs très forte, je me suis mis à la calmer. Je lui ai parlé de sa santé, et elle m'a dit que sa tisane lui faisait grand bien, quoiqu'il n'y eût que trois jours qu'elle la prenait. Il y avait près d'une demi-heure que je m'occupais de la tranquilliser et de faire cesser ses chagrins, quand j'ai voulu, pour la calmer tout-à-fait, lui donner un verre d'eau magnétisée. En portant le verre à la bouche, elle s'est réveillée à moitié. M'en étant aperçu, je l'ai rendormie de suite, et lui ai demandé pourquoi. Elle me répondit que c'était l'impression du froid du verre qui lui avait produit cet effet-là, quoique le verre et l'eau eussent été fortement magnétisés.

Digitized by Google

Mise ensuite en rapport avec sa maîtresse, elle lui a parlé de sa santé. J'ai mis ma volonté à ce qu'elle l'entendît, elle ne produisait encore rien. J'ai placé ma main à trois pouces de distance de la figure de sa maîtresse ; alors elle m'a dit : « Ah! que c'est drôle! je vois ma maîtresse » qui parle et je ne l'entends pas. » Aussitôt je posai mes mains à quatre pouces de ses oreilles avec l'intention de les lui déboucher, et elle a entendu parler sa maîtresse. Je lui ai demandé, à la suite d'une conversation, si elle aurait confiance en moi quand elle serait éveillée. - « Pas plus en vous que dans les autres » hommes, » m'a-t-elle répondu. — Mais dans l'état où vous êtes maintenant, vous avez confiance en moi, puisque yous m'aviez confié vos chagrins; comment donc me regardez-vous? — « Vous n'êtes pas » un homme pour moi, vous êtes bien » plus. » - Elle a dormi une heure, et je l'ai réveillée.

L'idée de lui déboucher les oreilles m'est venue d'après une expérience que j'avais faite sur un autre de mes somnambules, trois jours avant cette dernière séance. Ce somnambule, qui est un homme, est très-isolé lorsqu'il est dans sa crise magnétique. Par ma volonté et sans faire aucun geste, je l'ai fait entendre et répondre à tous les individus qui étaient dans la même chambre que nous, sans l'avoir mis en rapport avec aucune de ces personnes; mais quand j'ai voulu mettre ma volonté pour rompre ce rapport, elle n'a plus été assez forte seule, j'ai été obligé de poser mes mains à six pouces des oreilles, avec l'intention de les lui fermer, et il n'a plus entendu que moi.

Le 6 mai, j'ai endormi Louise, qui m'a dit qu'elle se trouvait bien de boire sa tisane et qu'elle pourrait la cesser dans quelques jours. Comme on m'avait ditqu'elle avaitété somnambule naturelle, je lui ai demandé si elle s'en ressentirait encore. « J'ai été guérie, m'a-t-elle dit » par une tisane qu'un médecin m'a » donnée depuis ce temps j'en ai bien » eu quelques ressentimens, mais à pré- » sent je n'en aurai plus. — D'où cela » vous était-il venu? — Ma mère l'avait » été toute sa vie, et je l'ai apporté en

» naissant. — Quelle tisane avez-vous
» prise?—C'est de la racine de patience,
» mêlée avec des blancs d'œuf et du si» rop d'orgeat. » Comme elle avait ajouté
qu'elle ne connaissait pas cette racine,
je lui dis de se transporter dans la boutique d'un herboriste et de lire ce qui
était écrit sur le tiroir et d'y regarder.
Aussitôt elle me dit : « Bah! c'est une
» racine bien commune, elle vient dans
» les champs et les prés, elle com» mence à pousser, et quand elle est
» grande elle ressemble à de l'oseille. »

Je l'ai mise ensuite en rapport avec sa maîtresse qu'elle n'entendait pas, parce que je ne lui avais pas débouché les oreilles, ce qu'il faut faire chaque fois. Après avoir ordonné différentes choses à sa maîtresse, celle-ci lui a fait demander par moi si elle pouvait prendre un peu de rhubarbe. « Qu'est-ce que cela, » me dit-elle, je ne la connais pas? — » Transportez-vous chez l'apothicaire, » regardez et voyez à quoi c'est bon. — » Je le vois, me dit-elle, c'est bien » amer, et mauvais au goût; mais c'est » bon pour faire couler la bile et forti-

» fier l'estomac; madame peut en pren- ' » dre. »

Comme elle venait de me dire que ses yeux lui faisaient mal, je lui dis de voir ce qu'il lui faudrait pour cela; elle s'est ordonnée de se servir, pour les baigner, d'une eau que fait une dame de cette ville. Comme elle faisait beaucoup de grimace en me parlant, je lui ai demandé pourquoi. Elle me dit que c'était le mauvais goût de la rhubarbe, qui lui était resté dans la bouche. J'ai passé les doigts dessus sa bouche, et le goût a disparu. Elle a donné encore une consultation et je l'ai réveillée.

Le 10 mai, j'ai endormi Louise, elle s'est ordonné de cesser sa tisane. Le 12 suivant, étant endormie, elle s'est plaint, en sommeil magnétique, que ses bras étaient dans une agitation continuelle et que cela l'empêchait de dormir, qu'elle était obligée de se relever la nuit et de faire quelque mouvement pour pouvoir se rendormir ensuite; elle a demandé à ne rien faire avant huit jours.

Le 19 mai, Louise étant endormie s'est ordonné de prendre le soir et le matin une tasse d'infusion de tilleul et de feuilles d'oranger; elle n'a pas voulu s'ordonner autre chose avant que sa maîtresse eût pris les médecines qu'elle lui avait ordonnées.

Le 24 mai, Louisz dans son sommeil me disait qu'elle ne voulait rien faire parce qu'elle n'avait pas le temps de se soigner; cela me fera souffrir, mais cela se passera à la longue. J'ai voulu qu'elle s'occupât d'elle, qu'elle cherchât à se guérir; alors elle s'est ordonné de prendre pendant plusieurs jours un gros de rhubarbe dans sa soupe, et de boire tous les matins une tasse d'infusion de tilleul.

Le 27 mai, j'ai endormi Louise, qui m'a dit qu'elle allait infiniment mieux, que sa tête était bien débarrassée, que ses ners étaient plus tranquilles, qu'elle avait bon appétit et qu'elle serait bientôt entièrement guérie.

Le 2 juin, j'ai endormi Louise avec beaucoup de peine; je lui ai demandé pourquoi, elle m'a répété qu'elle se portait bien, qu'elle était presque guérie, et quand elle le serait, ce qui aurait lieu dans trois jours parce qu'elle aura fini de prendre sa rhubarbe, je ne pourrais plus l'endormir qu'une seule fois et avec beaucoup de peine. Sa maîtresse qui, par un mal-entendu, était inquiète de la santé de son père, désira que la somnambule pût lui donner de ses nouvelles; alors je dis à Louise, de se transporter en idée rue S***, n° 20, de monter au premier étage et de me donner des nouvelles de M. ***. Sa maîtresse voulant s'assurer si ce qu'elle disait était vrai, me pria de lui demander quelques détails sur l'appartement. Elle dépeignit la chambre à coucher, le salon, les meubles, leur couleur; elle nous dit aussi qu'il pendait au plancher quelque chose qui était pareil à ce que l'on voit dans les grandes églises, un lustre, et qu'il y avait sur la cheminée quelque chose du même genre. La maîtresse nous certifia la vérité de tout ce que Louise venait de dire.

Il n'y avait aucune réminiscence de la part de Louise, qui n'avait jamais vu la personne, et qui n'avait jamais mis le pied chez elle. Mon influence était bien nulle, car je ne connaissais point l'individu et je n'avais jamais été dans sa maison. Sa maîtresse n'a point été mise en rapport avec Louise ce jour-là; elle n'a pas pu l'influencer. Je remarquerai que la somnambule est tellement isolée qu'elle n'entend et ne répond qu'à moi.

Je soussigné, certifie que le rapport ci-dessus est sincère et véritable.

A Versailles, ce 10 juin 1820.

Le comte Louis d'Aunay.

N°. IV.

Lettre de M. le Comte Louis d'Aunay, concernant divers traitemens et phénomènes du Magnétisme Animal.

Versailles, le 7 août 1824.

Je me dispense de vous envoyer la relation des traitemens magnétiques que je vous avais annoncés, attendu qu'il m'a été impossible de les conduire à bien. Je me bornerai donc, quant à présent, de vous transmettre, ainsi qu'il suit, le récit succinct de quelques cures et phénomènes qui ont eu lieu dans le commencement de cette année 1820, et qui m'ont paru mériter quelque attention.

Une dame qui souffrait d'un rhumatisme

depuis environ dix années, et qui avait des obstructions au foie, s'est adressée à moi pour obtenir du soulagement par le magnétisme animal. Je l'ai magnétisée, et je suis parvenu à la rendre somnambule. Après s'être ordonné plusieurs remèdes et un régime auxquels elle s'est soumise, elle a été guérie presque entièrement de son rhumatisme; mais dans les derniers jours de son traitement elle eut deux accès de fièvre de rhume, et elle voulut suspendre l'usage du magnétisme. Dans sa dernière séance du somnambulisme, étant parfaitement endormie, elle annonça qu'elle aurait son époque dans quinze jours, un mardi à telle heure; ce qui est arrivé avec précision, au jour et à l'heure indiqués.

Je vous adresserai sous peu (1) la relation du traitement du jeune Monnier, âgé de onze ans et demi, que j'ai rendu somnambule au mois de juillet dernier (1820). Il m'a présenté divers phénomènes très-curieux, et m'a offert des effets sensibles de la puissance de la vo-

⁽¹⁾ Voyez ci-après la relation n° VI.

lonté du magnétiseur, agissante sur un somnambule, malgré la résistance de ce dernier.

Cet enfant s'est prescrit différens remèdes, tels que des bains froids, des frictions sur l'estomac et sur les jointures avec des gouttes d'Hoffmann, etc.; mais au bout de quinze jours, lorsqu'il éprouvait un soulagement réel, le médecin de la mère du jeune Monnier vint tout exprès de Paris, et s'étant rendu au collége de Versailles où était l'enfant, il défendit qu'on le laissat magnétiser, en alléguant que le magnétisme était nuisible. Tel est le préjugé de certains médecins ignorans et susceptibles, qui condamnent les meilleures choses, sans vouloir même les connaître.

On était venu me trouver pour me prier de magnétiser une femme qui était malade depuis dix-huit mois, et à laquelle la médecine ne comprend rien. Malgré les différentes consultations des gens de l'art, elle est restée toujours dans le même état. On lui avait donné, quatre mois auparavant, trois chemises de galeux à porter, afin qu'elle pût gagner la gale. Cela n'avait rien

fait, elle avait le ventre très-gonflé, elle n'allait que par des lavemens, elle avait une toux continuelle. Dès le premier jour que je l'ai eu magnétisée pendant une demi-heure, la toux a diminué beaucoup, et dans la seconde séance elle a diminué davantage. Il lui est survenu ensuite une grande purgation; à la troisième séance la purgation a continué d'agir, et j'ai prescrit l'eau magnétisée à boire; à la quatrième séance la purgation a cessé, et a fait disparaître l'échauffement. Le ventre de la malade a été entièrement dégonflé; à la cinquième séance elle avait retrouvé du calme et même de la force. Je lui ai donné, pendant une absence de deux jours, de l'eau magnétisée. A mon retour, la malade étant mal à son aise, j'ai continué de lui donner de l'eau magnétisée, Le vendredi je ne l'ai pes touchée, je lui ai donné un fer magnétisé à porter sur l'estomac, et je lui ai ordonné de continuer de boire de l'eau magnétisée. Le jour suivant elle avait beaucoup de boutons de gale sur tout le corps. J'ai prescrit encore l'usage, de l'eau et du fer magnétisés. Le lendemain, lorsque j'y suis retourné, j'ai été témoin que la gale était entièrement sortie, de manière à ne plus s'y tromper. J'ai conseillé alors à la malade de revoir son médecin, puisque j'étais parvenu à faire sortir la gale qu'on avait cherché à donner comme un moyen curatif, et qui était restée cachée dans le corps de la malade pendant quatre mois sans paraître.

Le comte Louis D'AUNAY.

Nº. V.

RELATION du traitement et de la guérison d'un rhumatisme de madame Le G***.
Par M. le comte Louis d'Aunay.

Versailles, le 16 août 1820.

Madame Le G ***. ne croyait nullement au magnétisme animal; mais souffrant beaucoup de douleurs rhumatismales, elle se laissa persuader par une de ses amies que le magnétisme pourrait diminuer ses douleurs. C'est dans cette intention qu'elle se décida à se laisser magnétiser.

Séance du 19 juin 1820. Aujourd'hui elle consentit, pour la première fois, à

essayer des procédés du magnétisme animal. A peine lui ai-je mis la main sur la tête et une autre sur l'estomac, qu'elle s'est mise à bâiller et qu'elle est devenue somnambule, même avant cinq minutes. A peine endormie, elle m'a dit qu'elle souffrait d'un rhumatisme qui était fixé sur les deux premières côtes du côté gauche au-dessous du cœur, et qu'il s'étendait jusque sur l'estomac. Elle avait beaucoup de peine à respirer, et du moment qu'elle était entrée dans le sommeil, sa respiration a été plus libre; sa douleur changeait de place, elle suivait ma main. Elle m'a dit que le magnétisme la guérirait parfaitement. J'étais à sa droite, elle se plaignait de son bras gauche qui était très-froid, et elle le rapprochait de ma main pour que je la réchauffasse et fisse circuler son sang. Elle s'est ordonné de se faire frotter l'estomac et les côtes gauches avec du baume tranquille. Elle est restée une demi-heure endormie.

Séance du 22 juin. J'ai endormi ma somnambule; elle m'a dit qu'elle se trouvait déjà beaucoup mieux. Elle a répété qu'elle guérirait de son rhumatisme;

qu'elle avait le bras gauche très-faible: aussitôt je l'ai pressée, ainsi que tout ce côté-là, depuis l'épaule gauche jusqu'au coude-pied, j'ai même souslé sur son estomac et sur son côté gauche. Elle m'a dit que son sang était très-épais et qu'il circulait mal. Elle m'a annoncé qu'elle était menacée d'une paralysie sur le bras gauche, qu'elle saurait la prévenir en faisant circuler son sang. Elle s'est ordonné de se faire frictionner matin et soir avec un morceau de flanelle, depuis l'épaule gauche jusqu'au bout des doigts de la même main, ce qui fera porter l'humeur à la peau et donnera de l'activité à son sang. Elle doit boire tous les matins une tasse d'infusion légère de tilleul avec quatre têtes de camomille romaine pour faire circuler son sang, et fortifier son estomac. Elle s'est ordonné de porter sur les reins une ceinture de flanelle fortement magnétisée : elle doit la porter jour et nuit. Comme elle m'avait dit l'autre jour après son réveil, qu'elle ne savait pas si elle avait dormi, mais qu'elle était bien sûre que si cela lui était arrivé, elle n'avait certai-Année 1821. Tom. II. Nº 6.

nement point parlé, je lui dis alors, pendant que je la magnétisais : Vous ne pourrez pas dire aujourd'hui que vous n'avez pas dormi. Elle répondit : - « Je ne dors pas non plus, et la » preuve en est, c'est que je vois bien » descendre mon sang quand vous pro-» menez vos mains depuis ma tête jus-» qu'aux pieds; je vois aussi l'activité » que cela lui donne, la circulation a » bien plus de force; je vois aussi que » mes règles viendront dans quinze jours, » et qu'elles seront beaucoup plus fortes » qu'à l'ordinaire. » Elle est restée trois quarts-d'heure dans cet état de somnambulisme, et elle m'a demandé d'aller prendre l'air aussitôt après son réveil.

Séance du 24 juin. Je l'ai endormie en cinq minutes; elle s'est encore fait masser tout le corps, et souffler chaud sur l'estomac, ainsi que sur le côté gauche; elle s'est trouvée toujours très-bien. Elle a dit que sa maladie était un défaut de circulation du sang; que cela lui donnait une courbature et une faiblesse continuelle; que son rhumatisme provenait d'avoir couché, il y avait huit ans, dans

un endroit humide; qu'il s'était d'abord jeté sur la cuisse gauche, et qu'il s'était porté aux côtes et sur l'estomac, à la suite d'une transpiration rentrée. Elle doit garder la flanelle et la compresse sur son estomac pendant neuf jours, à compter du 10 juin, jour où elle a été magnétisée pour la première fois. Elle a dit qu'il fallait lui frictionner, matin et soir, le bras gauche ainsi que le long de l'épine du dos avec un morceau de flanelle. Elle a trouvé que la flanelle retenait fortement le magnétisme, et qu'elle en acquérait une vertu plus forte; elle a même voulu que sa seconde bande le fût davantage, et pour cela elle m'a ordonné de la porter sur moi trois nuits de suite. Elle m'a remis un anneau que je dois magnétiser fortement, afin de la forcer de revenir mardi, 27 juin, à trois heures chez moi. Elle s'est ordonné de prendre tous les matins une tasse d'infusion de fleurs de tilleul et de fleurs de sureau; elle s'est défendu de boire du thé qu'elle aime beaucoup. Je lui ai demandé: Avouerezvous dans votre état naturel que vous avez dormi? Elle me répondit : — « Je

» ne dors pas, je suis dans mon état na-» turel; je suis très-calme, je suis dans » un état de bien-être parfait. Je ne souf-» fre pas, aussi suis-je plus heureuse dans » cet état-ci que dans l'autre état que » vous appelez mon état naturel. » Je l'ai réveillée au bout de trois quarts-d'heure.

Séance du 27 juin. J'ai endormi ma somnambule; elle était revenue dès hier au soir, elle m'a dit que la bague l'avait forcée de revenir. Son épaule est guérie, son côté gauche va beaucoup mieux, sa respiration n'est plus gênée; ses règles viendront dans huit jours, elle en sent déjà des avant-coureurs, elles emmèneront le reste du rhumatisme. Elle a ordonné de cesser ses frictions avec du baume tranquille; pour les remplacer, on prendra deux litres d'avoine, qu'on fera frire dans une poële, avec une demibouteille de lie de vin ; on l'étendra sur un linge et on l'appliquera sur le côté gauche et sur l'estomac, le soir en se couchant; et le matin en se levant, elle s'enveloppera avec un morceau de flanelle que j'ai magnétisé et porté pendant trois nuits. Elle continuera ses frictions sur le bras

gauche et l'épine du dos. Elle a aussi des engorgemens dans les viscères du basventre, la rate est empâtée, le foie l'est aussi; cela vient de la bile qui y a formé de petites pierres; elle prendra tous les matins un verre d'eau de Passy, afin de fondre tous ses engorgemens. « Je gué» rirai avant peu, m'a-t-elle dit, et j'en
» suis bien sûre. Dans huit jours mes rè» gles viendront bien, et elles emporte» ront avec elles ce qui m'a donné mon
» rhumatisme. »

Séance du 28 juin. J'ai endormi madame Le G. ***; elle s'est bien trouvée de son cataplasme d'avoine grillée; elle veut encore s'en servir deux fois; elle s'est fait encore masser. Son estomac a repris beaucoup plus de force, tout le côté gauche en a pris beaucoup aussi. Le verre d'eau de Passy qu'elle prend tous les matins, lui passe bien, et joint au magnétisme, il fera dissoudre les engorgemens du foie et du bas-ventre. La poitrine est un peu échauffée; elle prendra ce soir une tasse d'infusion légère de fleurs sèches de coquelicot, avec une cuillerée à café du sirop diacode. De-

Digitized by Google

main matin elle boira son verre d'eau, se promènera une heure et demie; elle mettra ses pieds à l'eau pendant dix minutes; elle se promènera encore dix minutes après et avant de déjenner. Elle se fera frotter l'épine du dos, le bras, le côté gauche et l'estomac, avec un morceau de flanelle qu'on aura imbibé dans de l'eau de Cologne. Elle voit le travail de son sang; il circule mieux; ses règles viendront mardi prochain 4 juillet, et elles seront plus abondantes qu'à l'ordinaire; elle m'a demandé à prendre un verre d'eau magnétisé; avant de le boire, elle l'a flairé; je lui ai demandé, pourquoi? elle m'a répondu qu'elle lui trouvait une odeur agréable et un goût excellent; je lui ai demandé de le définir. « Dans l'état que vous appelez naturel, » on ne sentira pas de même que moi; » mais on la trouvera plus douce qu'une » autre eau. » Je l'ai réveillée:

Séance du 1^{er} juillet 1820. Je l'ai magnétisée; elle s'est ordonnée de cesser ses frictions sur le bras gauche et l'épine du dos; mais elle a voulu qu'on les continuât sur les cuisses et sur les jambes. Elle doit mettre les pieds dans l'eau lundi et mardi suivant, pendant un quart-d'heure avant de boire ses verres d'eau ; elle a dit qu'il fallait les magnétiser mardi prochain, 4 juillet, parce qu'elle aurait ses règles, après avoir pris ses eaux. Elle était assise sur un canapé, les pieds posés sur un tabouret; un étranger en passant avait attrapé fortement le tabouret, ce qui l'a réveillée à moitié. L'ayant aussitôt rendormie, je lui demandai: Qu'avez-vous ressenti? - « J'ai éprouvé une forte se-» cousse dans tout le corps et dans tous » les nerfs; heureusement pour moi qu'on » ne m'a pas touchée et que vous m'avez » rendormie de suite, ce qui fait que je » ne m'en ressens même plus. » Un quartd'heure après, je l'ai réveillée.

Séance du 4 juillet. J'ai magnétisé et endormi madame Le G.***, elle m'a dit que ses règles étaient venues ce matin, une heure après avoir bu son second verre d'eau de Passy; qu'elle doit continuer d'en prendre comme auparavant, son sang circulera mieux, et les règles seront plus fortes qu'elles ne le sont ordinairement, ce qui a causé le rhumatisme,

et qu'en conséquence les sueurs rentrées partiront avec elles; mais la douleur restera encore quelque tems, parce qu'elle etait produite par l'humeur rhumatismale, ainsi que par l'empâtement du foie. Elle a dit qu'après son époque elle n'avait pas autre chose à faire que de continuer de boire ses deux verres d'eau de Passy pendant environ un mois; que si elle en prenait davantage à-la-fois, au lieu de lui faire du bien, elles lui feraient du mal. Elle s'est ordonné de prendre le soir en se couchant une demi-once de gomme adragante, qu'on délayera dans une tasse d'eau tiède et que l'on sucrera avec une cuillerée à bouche de sirop de gomme.

Séance du 5 juillet. Elle m'avait demandé à être rendormie à cause de ses règles; elle a trouvé qu'elle était bien, et que depuis long-tems elle ne les avait pas eues aussi fortes. Elle l'a attribué au magnétisme qui fait circuler son sang et les a fait venir davantage; elle les aura demain et après-demain; il ne faut pas lui frictionner les cuisses et les jambes avant samedi prochain; puis elle ajouta: — «Je

Digitized by Google

» prendrai jusqu'au 7, au soir, mon sirop » de gomme, je continuerai mes deux » verres d'eau de Passy pendant six se-» maines, à dater du premier jour que je » les ai pris; je serai alors entièrement gué-» rie, et vous ne pourrez plus m'endor-» mir. C'est étonnant le bien que m'a fait » le magnétisme! il m'a empêché d'être » aussi souffrante que j'aurais dû l'être » sans lui. » — Je lui dis alors : Quand vous serez éveillée, croirez-vous au somnambulisme? — Elle répondit : — « J'y » serai bien forcée d'y croire, puisque » je vois que tout ce que j'ai dit m'ar-» rive. » — Je l'ai réveillée peu de tems après.

Séance du 8 juillet. Je l'ai encore magnétisée et endormie. Elle allait bien. Elle m'a répété sur sa santé tout ce qu'elle m'avait dit dans la dernière séance. Elle a seulement ajouté qu'il fallait cesser son sirop de gomme, parce qu'elle n'en avait plus besoin, et qu'il fallait lui frotter, ce soir, demain et après-demain soir, les deux jambes avec de l'eau de Cologne.

Séance du 10 juillet. Comme je croyais que je serais obligé de faire un voyage

d'une quinzaine de jours, j'ai été bienaise de pouvoir rendormir ma somnambule avant mon depart, afin de bien m'assurer ce qu'elle aurait à faire pendant mon absence. Une fois endormie, elle a trouvé que les embarras des viscères du bas-ventre étaient bien diminués, que son soie était bien dégorgé; qu'il fallait continuer de lui frictionner les jambes pendant une quinzaine de jours; qu'elle devait prendre cinq bains froids, d'une heure chaque, d'un jour l'un, et, au plus, de vingt degrés, et s'il faisait chaud, elle pouvait les baisser jusqu'à dix-huit. Un médecin de ses amis lui avait conseillé de prendre un troisième verre d'eau de Passy; elle se l'est défendu, en disant qu'il lui irriterait la poitrine et lui ferait cracher le sang, Elle a dit qu'elle continuerait, jusqu'au 8 août, de prendre ses deux verres d'eau. Je l'ai réveillée.

Seance du 17 juillet. N'ayant pas fait un si long voyage que je l'avais cru d'abord, j'ai pu revenir magnétiser madame Le G***; elle avait été passer huit jours à Paris, et. elle en était revenue très-fatiguée; elle avait eu un petit accès

Digitized by Google.

de sièvre pendant la nuit dernière. Une sois endormie, elle a encore eu des mouvemens de ners que j'ai calmés, et elle m'a dit que cela lui était venu de satigue; que le magnétisme la calmait et lui donnait en même temps des sorces. Elle a dit qu'elle devait commencer à prendre ses cinq bains, d'un jour l'un, et de se frotter d'eau de Cologne tout le corps, le jour où elle ne prendrait pas ses bains. Les embarras du soie diminuent beaucoup. Après ses eaux elle sera guérie et ne pourra plus s'endormir; elle doit encore les prendre même pendant son époque.

Pendant qu'elle était endormie, elle a désiré voir son mari, qui était malade et qui se trouvait présent. Après l'avoir examiné, elle s'est mise à le magnétiser. Son mari lui ayant demandé s'il pourrait dévenir somnambule comme elle, elle répondit : Vous pourrez le devenir; mais il faut que vous ayez été magnétisé plusieurs fois auparavant, parce qu'il est nécessaire que vous soyez bien pénétré et bien imbu de magnétisme, et ce ne sera encoré qu'à la huitième fois que vous serez somnambule.

Depuis cette séance du 17 juillet, j'ai proposé plusieurs fois à madame Le G*** de la magnétiser, ce qu'elle m'a refusé, en me disant qu'elle n'en avait pas le temps, et que d'ailleurs elle n'en avait plus besoin, parce qu'elle ne souffrait plus de son rhumatisme; ou bien elle me donnait un rendez-vous, et elle ne s'y trouvait pas. Comme elle continuait de prendre ses eaux de Passy, et qu'elles la travaillaient, elle s'est trouvée retenue chez elle par un ou deux accès de fièvre, n'ayant point d'appétit et ayant le cœur barbouillé. Elle alla consulter son médecin, qui lui conseilla de prendre deux grains d'émétique, qui lui firent grand bien. Lorsque je sus qu'elle avait pris un vomitif, je suis allé dès le lendemain, qui était le 4 août, pour la magnétiser. Elle avait les nerfs agacés. Je n'ai pas pu l'endormir, et j'ai remis au mardi, 8 août, pour savoir si je pourrais l'endormir.

Séance du 8 août 1820. Aujourd'hui, avec un peu de peine, j'ai endormi madame Le G. ***, elle m'a dit que l'autre fois elle avait eu les ners tellement aga-

cés, que cela m'avait empêché de l'endormir; que le magnétisme l'avait beaucoup calmé. Elle a avoué qu'elle avait eu grand tort de ne pas s'être fait magnétiser plus tôt; que sa fièvre en aurait été bien moindre qu'elle n'a été, et qu'elle aurait été guérie le jour qu'elle avait in--diqué d'abord; que cette fièvre était causée par l'humeur, qui avait été détachée et mise en mouvement par les eaux de Passy; qu'elle avait eu grand besoin de prendre l'émétique, et qu'il lui avait fait grand bien; qu'il faut qu'elle prenne demain deux verres d'eaux de Sedlitz; qu'elles la purgeront bien, et entraîneront le reste de l'humeur qu'elle avait au foie. Que son rhumatisme était passé, que son sang circulait encore bien; qu'elle prendrait encore jusqu'à dimanche matin un verre d'eau de Passy; que je ne pourrais plus l'endormir qu'une fois, et que ce serait le samedi 12 août.

Dernière séance du 12 août 1820. J'ai endormi madame Le G*** sans peine. Elle m'a dit que sa médecine lui avait fait grand bien; qu'il fallait qu'elle en reprit encore une seconde mercredi pro-

chain; qu'elle était dégoûtée des eaux de Passy; mais que pour continuer de détacher le reste de l'humeur qu'elle avait encore dans l'estomac, il fallait qu'elle prît deux tasses, par jour, d'infusion de saponnaire, l'une le matin, à jeun, et l'autre avant son diner ; qu'elle serait encore obligée d'en prendre autant quatre jours après sa médecine; qu'elle serait entièrement guérie; qu'elle avait encore besoin d'être magnétisée trois ou quatre fois, mais qu'elle ne pourrait plus s'endormir. Elle m'a demandé ensuite un verre d'eau magnétisé, que je lui ai donné. M'étant rappelé que madame Le G***, étant éveillée, m'avait dit qu'elle désirait savoir ce que c'était que le magnétisme, je profitai de l'instant où elle était encore endormie, pour lui en faire la demande. Elle me répondit : « Je suis dans » un état de bien et de calme parfait, je » le ressens, je l'éprouve; mais il m'est » impossible de pouvoir vous expliquer » comment et pourquoi je suis dans cet » état. Ce que je sais, c'est que je ne ren-» trerai plus en somnambulisme, parce » que je ne sens plus de mal. » Je lui demandai ensuite si nous devions nous faire des adieux. Elle me répondit que oui, et que je ne pourrais plus l'endormir.

Je soussigné, certifie que le rapport ci-dessus est sincère et véritable.

A Versailles, le 16 août 1820.

Le comte Louis le Peletier d'Aunay.

N°. VI.

RELATION du traitement du jeune Mon-NIER, âgé de onze ans et demi. Par M. le Comte Louis D'AUNAY.

Davenescourt, départ de la Somme, le 4 sept. 1820.

Vous avez désiré la relation du traitement que j'avais commencé dans le mois de juin dernier, à Versailles, sur le jeune Monnier, âgé d'onze ans et demi, et attaqué de convulsions. Je profite d'un moment de loisir pour mettre au net la relation que je vous envoie aujourd'hui.

Avant de vous rendre compte des séances de ce traitement, je vous dirai qu'il a été commencé, mais non terminé, par des circonstances indépendantes de ma volonté. Cependant après avoir magnétisé cet enfant, après l'avoir rendu somnambule, et enfin après en avoir

obtenu divers phénomènes magnétiques très-remarquables, et avoir observé les progrès non équivoques d'une guérison très-prochaine, j'avais acquis la certitude de pouvoir guérir parfaitement ce jeune malade; mais l'homme propose et Dieu dispose. La médecine, dans cette circonstance, s'est interposée pour empêcher le jeune Monnier de profiter des procédés ' bienfaisans et exempts de tout danger, du magnétisme animal; et en m'enlevant cet enfant, j'ai été privé du plaisir de le guérir. Pour justifier une opposition aussi déraisonnable, nos détracteurs ont prétendu, contre toute vérité, que le magnétisme augmentait les convulsions jeune Monnier qui était asors au collége de Versailles; qu'il était bien aise de ne pas travailler et qu'il préférait venir s'amuser chez moi, tandis qu'au contraire il n'y venait qu'avec peine. Il le répétait souvent et ne cessait de dire qu'il s'ennuyait beaucoup du magnétisme.

Ah! pauvres humains! quand seronsnous donc assez heureux pour voir arriver le moment où les médecins regarderont le magnétisme comme une chose utile et favorable à l'humanité. En attendant, on peut leur répéter ce que Pluche a dit aux savans de son temps, dans son Histoire du Ciel, tome II: « Laissez » vos systèmes de côté; que l'expérience » vous éclaire; et vous jugerez après, en » connaissance de cause. »

Ce qui m'a paru le plus curieux dans le traitement du petit Monnier, c'est de voir un mélange d'enfantillage, et tout à la fois de résistance et de soumission à ma volonté; une justesse, une promptitude dans ses prévisions; c'était comme un éclair. Si j'avais l'air de douter de ce qu'il disait ou de ce qu'il prescrivait, il le répétait d'un ton ferme et assuré, et de plus il ne se trompait jamais. Plusieurs magnétiseurs ont assisté à ses séances, et des personnes qui ne croyaient pas au magnétisme m'ont sollicité souvent d'être admises au nombre des témoins qui ont observé les phénomènes que j'ai obtenus, et elles sont toujours sorties de chez moi , convaingues de la réalité du magné. tisme.

Le traitement n'ayant point eu lieu en entier, puisqu'il a cessé à moitié, je choi-Année 1821. Tom. II. N° 6. sirai seulement ce qu'il y a eu de plus intéressant dans chacune des séances dont je vais rendre compte.

Première séance du 23 juin 1820. Lorsque le petit Monnier sut amené chez moi, aujourd'hui pour la première sois, je le sis voir par un somnambule, qui a très-bien dépeint la maladie, et il a indiqué les remèdes nécessaires pour la guérison. Ce somnambule, en adressant la parole à cet ensant, lui dit: Si tu voulais te laisser magnétiser, tu serais dans le même état que moi, et tu guérirais bien vîte. L'ensant répondit qu'il avait peur et qu'il ne voulait pas se laisser magnétiser.

Séance du 1^{er}. juillet 1820. Au bout de huit jours, l'enfant est revenu chez moi pour voir une seconde fois le somnambule, auquel il fit de lui-même cette question: Si je me laissais magnétiser, est-ce que je m'endormirais comme vous, et en serais-je plus tôt guéri? Le somnambule ayant répondu par l'affirmative, le petit Monnier témoigna l'envie d'être magnétisé. Le somnambule alors le fit asseoir sur mon baquet; lui passa

Digitized by Google

les cordes magnétiques autour du corps; mais l'enfant resta deux heures sans s'endormir.

Séance du 2 juillet. Je plaçai Monnier sur le baquet comme la veille et je le magnétisai à plusieurs reprises. Il s'endormit enfin au bout d'une heure un quart.

Séance du 4 juillet. Je sis asseoir Monnier sur mon baquet. Il s'y endormit au bout de vingt-cinq minutes; il commenca à parler et il dit, que le magnétisme lui saisait du bien, que cela lui procurait plus de transpiration; que cela ferait cesser ses attaques et le guérirait entièrement. Il s'est ordonné de mettre un pantalon de peau pour la nuit. Il a dit: Demain je serai bien, demain je serai encore plus endormi.

Séance du 5 juillet. Le mercredi je l'ai endormi en vingt minutes; il s'est ordonné de prendre un bain froid; puis ensuite il a ajouté, c'est que je n'aime pas cela, je ferai bien des difficultés pour le prendre. Alors, sans lui rien dire, je posai ma main sur sa tête avec la ferme volonté qu'il prît son bain sans résis-

tance. Au bout de quelques minutes il m'a dit: « Puisque vous le voulez, je vous promets de le prendre sans résister. Il ordonna qu'on lui frottât l'estomac et toutes les jointures à dix heures et demie avec des gouttes d'Hoffmann, afin d'éviter, disait-il, des mouvemens de nerfs qu'il devait avoir à onze heures du soir.

Séance du 6 juillet. Il s'est endormi si vite que je ne pouvais pas le croire, d'autant plus qu'il releva sa tête et se mit à frapper sur la table auprès de laquelle il s'appuyait, et me dit : « Otez-» moi de là, parce que je ne dormirai » pas aujourd'hui, je ne veux pas dor-» mir; » et cependant il avait les yeux fermés. Comme je ne le croyais pas encore véritablement endormi, je me suis borné à lui dire de rester tranquille et de cesser son train. Plus je lui disais, et plus il recommençait. Pendant ce tempslà Joseph, mon autre somnambule, est arrivé, je le magnétisai tout de suite, et, après l'avoir endormi en un instant, il me demanda d'être mis en rapport avec le petit Monnier, ce que j'accordai bien

volontiers. Il en résulta aussitôt, entre ces deux somnambules, un colloque des plus curieux, ainsi qu'on va en juger, et qui donnera à ceux qui ne connaissent pas le magnétisme animal, une idée du somnambulisme, de ses propriétés et du parti qu'on peut en tirer. Je me mêlai aussi de la conversation, car nous étions tous les trois ensemble dans un rapport parfait. Je vais donc rendre un compte scrupuleux de cette scène magnétique; et pour mettre plus d'ordre dans les demandes et les réponses, je placerai au commencement de chaque phrase du dialogue, ainsi qu'il suit, les lettres initiales du nom des interlocuteurs, savoir, de Joseph, de Monnier et d'Aunay.

JOSEPH. « Eh bien, mon petit ami, » qu'en dis-tu? — MONNIER. Je ne veux » pas dormir aujourd'hui. — J. Eh bien, » mon petit mutin, regarde-moi; est-» ce que nous ne sommes pas tous les » deux dans le même état? Allons, re-» gardes-y donc. — M. Si fait, je dors » comme vous; mais je vous préviens que » je ne veux pas dormir aujourd'hui. — » J. Oh! tune veux pas dormir, regarde2

s nous, et tu verras que nous le vou-» lons. - M. Je le sais bien; mais je » ne le veux pas, moi. » Tout en disant cela il s'est mis à sauter sur le baquet où il était assis. - » J. Petit mutin, tu as » un mauvais caractère, tu t'es mis en » colère deux fois aujourd'hui. — M. Ce » n'est pas ma faute, ce sont mes cama-» rades qui m'ont mis en colère; mais » pour dire la vérité, mon caractère a be-» soin d'être corrigé. — J. Allons, pense » à ta santé. - M. Mon sac est bien plein. " -J. Eh oui, tu as besoin d'être purgé. » - M. C'est bien mauvais; j'ai déjà été » purgé, je ne veux pas prendre de mé-» decine. - J. Allons, regarde bien, » puisque tu nous dis que tu en as be-» soin. — M. Je vous dis que je n'en veux » pas. »

Je pris alors la parole, et m'adressant à Monnien, je lui dis: « Regarde si c'est » vraiment nécessaire à ta santé, et dis» nous bien ce qu'il te faut. — M. C'est
» trop mauvais à prendre, je n'en veux
» pas. — D'A. Allons, paresseux, tu ne
» veux pas dire ce qu'il te faut? — M. Non.
» — D'A. Eh bien, on lui donnera dix

», grains de crême de tartre qu'on mettra « dans une caraffe d'eau, et il en boira à » tous ses repas, ainsi que dans la journée; elle sera mêlée avec du vin; puis » il prendra d'un jour à l'autre six prises » de rhubarbe, de huit grains chaque. -« M. Je veux bien prendre de la crême » de tartre parce que cela n'est pas mau-» vais; mais quant à la rhubarbe, je n'en » veux pas.—D'A. Regarde hien si c'est la » rhubarbe qu'il te faut. — M. C'est trop » mauvais. - D'A. Point de paresse, » examine bien. - M. Eh oui! c'est bon , pour ma santé. J'ai mal à la tête; ré-» veillez-moi. — Tu ne le seras pas, a dit » Joseph. - D'A. Pourquoi as-tu mal à » la tête? tu dois le voir? - M. Cela » vient de mes nerfs. - D'A. Petit pares-» seux, dis-moi ce qu'il te faut. - M. De » la glace. Oui, l'on prendra dans les » mains deux gros morceaux de glace, et » on les fera promener autour de ma tête » pendant sept à huit minutes. Ce n'est » pas tout : on fera tremper un bandeau n de toile dans de l'eau glacée; on le pla-» cera autour de ma tête pendant huît n minutes, et cela se fera les mêmes jours

» que mes bains froids, trois fois par » semaine. »

Quelques instans après, Monnier me dit : « Réveillez-moi. - D'A. Regarde-» bien si tu as besoin d'être réveillé si-» tot. - M. Eh non! - D'A. Dans com-» bien de temps? - M. Il faut que j'y » reste deux heures, à compter du mo-» ment où vous m'avez assis sur votre * baquet. - D'A. Allons, dors et reste » bien tranquille. » Mais bientôt il se mit à battre du tambour sur la table et quoique je lui disse de finir, il continuait toujours son même bruit. Voyant que de lui parler ne faisait rien, je me suis leve, l'ai mis ma main à six pouces au-dessus để l'une des siennes; elle s'arrêta et l'autre continua d'aller. Je changeai plusieurs fois ma main de place; alors l'une des mains de l'enfant repartait et l'autre restait. Voyant cela, je mis mes deux mains au-dessus des siennes, qui s'arrêterent, et Monnier me dit : Il le faut bien, puisque vous le voulez.

On lui a fait voir un malade pour lequel il a été fort lucide.

Séance du 7 juillet. Le lendemain,

j'ai magnétisé Monnier, que j'ai endormi en dix minutes; il s'est ordonné de prendre un bain froid pour le lendemain matin. Combien de temps , lui ai-je demandé? — « M. une demi-heure. — D'A. » N'est-ce pas trop long?—M. Une demi-» heure ou trente minutes, comme vous » voudrez, cela m'est égal. » Il s'est défendu toutes les sucreries et tous les fruits crus; puis quelque temps après, il disait à lui-même «Je trouverai bien le moyen de » voler quelque chose, car ce serait bien » vexant de voir les autres manger de tout » cela, et moi m'en passer. » Il se désolait de ne pouvoir pas aller en classe pour travailler, il bavardait et faisait tapage; mais chaque fois que je mettais ma main à six pouces au-dessus de sa tête,il cessait et restait un moment tranquille. Comme il recommençait toujours, j'étendis ma main avec une volonté plus forte. Mon-NIER dit alors: « Vous ne voulez pas que » je bavarde, que je joue, cela m'ennuie » de rester tranquille, cela me fait mal, » réveillez-moi. — D'A. A quelle heure » faudra t-il te réveiller ?M.avec humeur, » A huit heures et demie. » — Il était au

plus sept heures trois quarts, et dans les trois quarts d'heure qui restaient à s'écouler, il m'a demandé plus de vingt fois à être réveillé, ce que je lui refusai constamment. Mais à peine l'aiguille de nos montres avait-elle marqué l'heure qu'il avait fixée, qu'il me demanda de nouveau à être reveillé; et comme je lui disais qu'il n'était pas encore l'heure, Monnier me répondit : « Je vais voir si vous m'atme répondit : « Je vais voir si vous m'atme table, ses mains sur ses deux coudes sur la table, ses mains sur ses deux yeux, puis il me dit : « il est huit heures et demie et » une minute avec; » ce qui était vrai. Alors je le réveillai tout de suite.

Séance du 8 juillet. Monnier a mis aujourd'hui une telle résistance à se laisser magnétiser qu'il m'a fallu trois quarts d'heure pour l'endormir. A peine l'a-t-il été, qu'il voulait ôter son habit. Sans lui rien dire, je mis ma main à six pouces derrière son dos, et aussitôt il repassa la manche de son habit. « Je lui » ai demandé s'il était nécessaire pour sa » santé d'ôter son habit?—M. non; mais » j'ai chaud et je suis fatigué. — D'A. » Pourquoi cela? — M. Parce que j'a-

p vais de l'humeur et que j'ai voulu vous » résister. On ne fait pas ce que j'ai dit, » c'est ennuyeux. — D'A. Ne m'as-tu » pas entendu t'appeler comme tu me l'as s dit hier? - M. Si fait, je l'ai senti, mais » j'étais parti avec humeur, et j'ai con-» tinué de la ressentir jusqu'à ce que vous » m'ayez endormi. » Il m'a avoué que de trop jouer lui faisait mal et l'ennuyait; qu'il fallait le faire travailler un peu. Après être resté quelque temps tranquille, il s'est mis à battre du tambour. J'ai avancé ma main au-dessus de sa tête, sans lui rien dire. - « M. Vous voulez n que je reste tranquille, je le sens bien; » mais l'ennui me fait mal, et pour me » désennuyer il faut que je parle, que » je mange ou que je joue. » J'ai mis plus de force de volonté sans dire mot.-« M. Vous voulez absolument que je sois » tranquille, je le vois bien; je vais m'en-» nuyer, mais comme c'est pour mon » bien, je veux l'être. » Un momentaprès il m'annonça qu'il aurait une attaque d'étouffement à midi et demi du lendemain; et son attaque eut lieu comme il l'avait annoncé.

Séance du 12 juillet. Monnier vint chez moi de lui-même, mais il ne voulait pas alors se faire magnétiser, Joseph, mon autre somnambule, qui l'avait vu déjà plusieurs fois, étant arrivé, je le magnétisai et l'endormis en un instant ; alors il demanda à Monnier s'il voulait guérir, et il lui dit que le meilleur moyen de guérison qu'il avait, était de s'endormir. Le jeune somnambule s'est donc décidé à se faire magnétiser et je l'ai endormi en cinq minutes. Il a annoncé qu'il serait guéri dans douze jours, si on continuait de le magnétiser. Il a dit qu'il ne fallait jamais lui répéter, étant éveillé, ce qu'il avait dit étant endormi. Je lui ai demandé de m'indiquer les moyens nécessaires pour le faire venir chez moi sans qu'il résiste. Il n'a rien voulu me dire sur cette question, et ne cherchait qu'à s'amuser. L'autre somnambule, Joseph, a dit qu'il fallait lui faire faire une promesse par écrit, et la lui faire lire après l'avoir réveillé, ainsi que le lendemain avant de l'endormir. Aussitôt je vais chercher plume, encre et papier, que je pose devant lui sur la table, et je lui dis

d'écrire. — « M. Je ne sais pas si je » pourrai écrire, et puis vous voyez » bien que c'est contraire à ce que je » vous ai dit tout à-l'heure; car je saurai, » étant réveillé, ce que j'aurai fait dans » le sommeil. » Il s'y est refusé quelque temps par enfantillage; mais à la fin, j'ai mis une volonté ferme et il s'est décidé à écrire cette promesse.

Séance du 13 juillet. Monnier's'est laissé endormir sans résistance; après avoir lu son écrit, il a fait autant d'enfantillages qu'à l'ordinaire. Il a répété qu'avant douze jours il serait guéri.

Le lendemain, 14 juillet 1820, on est venu du collége pour me prévenir qu'on ne pourrait plus dorénavant amener chez moi le jeune Monnier, attendu que le médecin de la mère de l'enfant était arrivé tout exprès de Paris pour s'y opposer formellement, et qu'il avait dit que le magnétisme était fait pour augmenter les convulsions au lieu de les diminuer. C'est ainsi que ce médecin, esclave d'un sot préjugé, car on ne peut pas se servir d'un autre terme, a jugé, contre toute vérité, le magnétisme, sans

le comprendre et sans vouloir, par mépris de la chose, venir vérifier les phénomènes si intéressans et déjà bien connus, qui pronostiquaient d'une manière certaine la guérison très-probable de ce jeune somnambule. Si ce médecin dédaigneux m'eût témoigné le moindre désir d'assister à nos séances, je me serais empressé de lui faire connaître tous nos procédés, qui étaient d'ailleurs si désintéressés, et de le mettre à portée d'apprécier les progrès évidens de la guérison du jeune Monnier; mais un sordide intérêt, sans doute, lui a empêché d'apercevoir qu'il manquait du moins aux procédés.

Vous ne devez pas enfin douter mon cher Baron, du vif regret que j'ai éprouvé, lorsque j'ai été informé de cet ordre si impératif du médecin. Faire le bien est une chose si agréable, qu'il est toujours pénible de se voir enlever les occasions de l'opérer.

Je soussigné certifie le rapport cidessus sincère et véritable.

A Davenescourt, départ. de la Somme, le 4 sept. 1820.

Le comte Louis Le Peletier D'AUNAY.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le deuxième volume des Archives du Magnétisme animal.

Po	ıg.
Suite du traitement magnétique rapporté dans le	
premier volume qui précède, pag. 253 à 264; par M. de Banouillet.	5
Coup de Carabine tiré près d'une somnambule en- dormie, et sans la réveiller.	0
Pressentimens de la même somnambule sur la mort	11
de sa sœur.	.13
RELATION d'un fait magnétique animal, arrivéen 1796, concernant madame la vicomtesse de Choiseul; par M. le chevalier Coustand, chevalier de St.	
Louis.	14
Notices 1° sur Agnès Burguet, dite La Markonal, célèbre somnambule à Buzancy; 2° sur la mala-	
die de mademoiselle Bi*f.	19
RELATION du traitement et de la guérison de made-	
moiselle Bi**, écrite par elle-même.	25
Séances intéressantes, entre deux somnambules aveugles, l'un M. Lemaire, jeune militaire, et	ī, : ,
l'autre madame la marquise des Rousses!	3 g
Recherches aur le magnétisme animal chez les an-	

	-3
syus, sur les prétendus voyages que font les som- nambules pendant leur sommeil.	58
Notices sur Hypacie, femme célèbre de l'antiquité, assassinée, en l'an 415, à Alexandrie d'Egypte, par des clercs de l'église de cette ville.	3 9
Phénomène de deux pendules posées sur une même tringle, dont l'une étant en mouvement et l'autre au repes, la première communique son mouve- ment à la seconde.	49
Histoire fabuleuse d'un prince de Galles, dont l'ame quittait le corps de son vivant.	52
Cours rublic à Paris, sur le magnétisme animal, par M. le docteur Alexandre Bertrand, médecin.	57
Notice biographique sur M. le docteur Bertrand. Suite des recherches historiques sur le magnétisme animal chez les anciens.	16. 97
Lors de la chute du Paganisme, le magnétisme animal se réfugie dans les monastères des chré- tiens.	.I6.
Notices sur les deux Aspasies, semmes célèbres dans l'antiquité.	113
Origine des petits tableaux appelés ex voro, chez les payens et chez les chrétiens.	122
Apparition de saint Liotard, qui ne promet que la guérison d'une jambe à un paralytique perclus des deux.	123
Le magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité, par le baron d'Hénin de Cuvillers.	13 <i>7</i>
Les prêtres de teutes les religions, tout à la fois par- tisans et détracteurs du magnétisme animal.	

•	Pag.
aux animaux, ce que l'attraction et les affi-	
nités sont aux végétaux et aux minéraux.	143/
Notices sur Sérapis.	145 .
Notices sur Esculape.	148
Les Ascririades descendans d'Esculape.	154
HYGIRIA, JASO et PANAGRA, filles d'Esculspe.	155
Notices sur Isis myrionime.	157
Définition étymologique du nom d'Isrs.	160
Dissertation sur la prononciation du grec ancien e du grec moderne.	et 161
Passage grec qui prouve que la nature, sous l nom d'Isis, inspire aux hommes des moyens d	_
guérison pendant leur sommeil.	•
Isis rappelle à la vie son fils Honus et le rend im mortel.	169
Etymologie du mot Isis, riré de l'Hébreu.	170
Erreurs du bénédictin Félisien, auteur de l'Hi toire de Paris, et de M. Morrau de Maurour	
académicien, concernant las	175
Diverses étymologies du nom Isis.	180
Etymologie des mots Louvans et Louvinas.	188
Suite des recherches historiques sur le magnétism	ie
animal chez les anciens.	194
Un bûcheron magnétiseur, assassiné par ordre o saint Austrus, évêque du Puy.	le 195
Réflexions sur Judith et sur saint Cyrile d'Alexandrie.	197
Prétendus miracles démontrés n'être que des cur du magnétisme animal.	168
Lettre de M. le comte Louis in Printer d'Auna	Ψ,
Année 1821. Tom. II Nº 6.	•

· ·	ug.
à M. le baron d'Hénin de Cuvillers, pour servir	
de réponse à l'introduction aux Archives du Ma-	
guétisme animal, publiée en 1820.	222
Suite du n° VI, et préambule de l'éditeur des Ar-	•
chives du Magnétisme animal.	225
Motifs qui ont fait suspendre l'impression de la lettre	
de M. le comte Louis d'Aunay.	226
Nécessité de soumettre les procédés du magnétisme	
animal à un examen critique et à des expérien-	• •
ces rigoureuses.	227
Réflexions sur les opinions de M. le comte Louis	•
d'Aunay en matière de magnétisme.	228
Les preuves morales insuffisantes en physiologie.	231
Les phénomènes du prétendu magnétisme se re-	
produisant spontanément, les magnétiseurs s'en	
emparent à tort.	232
Système d'un fluide magnétique animal considéré	11
comme faux et absurde.	233
Ce fluide magnétique animal appelé aussi fluide de	•
la volonté, fluide mental, fluide de la pensée.	234
Le fluide magnétique animal n'a jamais été reconnu	. 1
par les vrais savans.	16.
Auteurs modernes qui ont imaginé ou adopté un	
fluide magnétique animal.	235
Notices succincles sur Bazile-Valentin Pa-	
racelse, — Goglénius, — Van-Helmont, —	
Mesmer.	237
Phénomènes, traitemens et guérisons obtenus par	
le magnétisme animal, adressés par M. le comte	
Louis le Peletier d'Aunay, à M. le baron d'Hénin	
DE CUVILLERS.	243
Nº I. Guérison d'un nicère	2/1/1

(307)

· ·	Pag.
N° II. Guérison d'un ver solitaire par madame	;
Fagard.	251
Nº III. Traitement et oure de Louise, devenue	e.
somnambule.	256
Nº IV. Divers traitemens magnétiques.	267
N. V. Traitement et guérison de madame le G***	, <u>.</u>
par M. le comte Louis d'Aunay.	271
N. VI. Phénomènes curieux et traitemens du jeune	е
Monnier, âgé de onze ans, par M. le comte Louis	s
le Peletier d'Aunay.	287

FIN DE LA TARLE DES MATIÈRES

ERRATA

DU DEUXIÈME VOLUME.

Pag. 43, tig. 5, sine, tisez: fine.

61, tig. 4, obstacles, tisez: difficultés.

166, tig. 15, Υγίαζω, tisez : Υγίαζω.

1b., lig. 27, l'article, lisez: l'un des numéros.

165, lig. 9, elléniste, lisez: Helléniste.

210. tig. 15, Pierre et Paul, tisez : saint Pierre et saint Paul.

FIN DE L'ERRATA.